LES AMIS DU VIEUX ROGNES

Association déclarée J.O. 2.2.1977

ANNALES

20

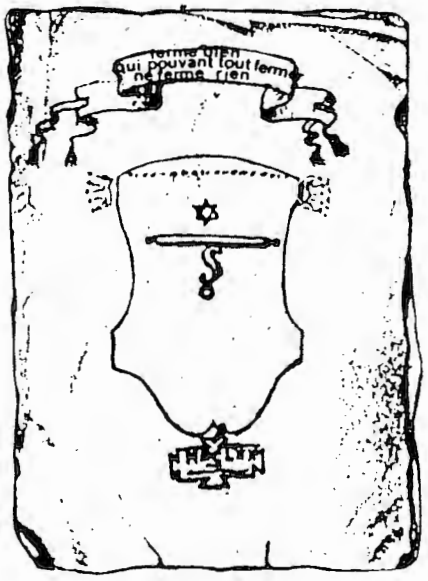

1996

ANNALES N°20

SOMMAIRE

Editorial	Guiral	ALMES
Compte-rendu des activités		
In Mémoriam		
Bilan 1995	Danielle	ROSCH
La Bibliothèque des A.D.V.R.		
L'Aventure Fédéraliste et Rognes	Ginette	ANDRE
Rencontre avec la Truffe	Jacky	JOURDAN
La Pierre de Rognes	Denise	FABRE
Souvenirs d'un ancien carrier		
La Maison Natale de Pitton de Tournefort à Aix	Ginette	ANDRE
Le Cabanon	Gilbert	SALEN
Brindilles des Jours	Gilbert	ROCHE
Rognes, il y a 90 ans	Léon	POUTET
Mise au point	Ginette	ANDRE

Reproduction des textes et illustrations interdite, sauf autorisation écrite, référence obligatoire à l'auteur et à la publication. Les articles publiés dans les fascicules n'engagent que la seule responsabilité des auteurs.

EDITORIAL

FONDATION DU PATRIMOINE

Le Ministère de la Culture a décidé de créer en février 1996 la Fondation du Patrimoine, institution nationale de mobilisation en faveur du patrimoine de proximité.
Plus de 400.000 petits monuments, lavoirs, chapelles, moulins à eau, bories, fours à pain, restanques, puits, oratoires, fontaines, pigeonniers, etc... tissent la trame des paysages de la France et de notre terroir provençal.

Les propriétaires privés, les communes et les départements propriétaires pourront obtenir des aides financières après dépôt d'un dossier traité à l'échelon départemental avec l'appui des compétences des Architectes des Bâtiments de France.

Un plan Patrimoine et Emploi conçu par le Ministre pour favoriser l'embauche, la formation et l'insertion, associera les professionnels du bâtiment dans le cadre de chantiers "Patrimoine et Emploi".
Toutes personnes, associations, entreprises, collectivités, peuvent adhérer à la Fondation du Patrimoine et ainsi participer à la protection des petits bâtiments ruraux et autres.

Voici enfin, mis à la disposition des propriétaires privés, un outil qui permettra de sauver un certain nombre de petits monuments qui avaient tendance à disparaître de nos campagnes.
Notre association peut apporter une aide technique pour la constitution des dossiers et souhaite que Rognes soit un moteur de la protection de son patrimoine.

Octobre 1996

Le Président
Guiral ALMES

"LES AMIS DU VIEUX ROGNES"
Rue de l'Eglise -- 13840 Rognes

NOUS AVONS ENTREPRIS LA REDACTION

D'UN LIVRE SUR L'HISTOIRE DE ROGNES

DES ORIGINES A 1950

SI VOUS POSSEDEZ DES DOCUMENTS

ECRITS OU PHOTOGRAPHIES

VOUS POUVEZ VOUS ASSOCIER

A CE TRAVAIL.

VOS DOCUMENTS SERONT

TRAITES AVEC GRANDS SOINS

PERMANENCE

Rue de l'Eglise, le Samedi matin de 11 h à midi

COMPTE RENDU DES ACTIVITES

du 20 Mai 1995 au 1er Juin 1996

20 Mai 1995
Assemblée Générale.

21 Mai 1995
Sortie à Forcalquier, Mane (Salagon), Apt, St Saturnin les Apt.

12 Septembre 1995
Forum des Associations.

18 Septembre 1995
Fête à Saint Marcellin. Chorale de l'Association des Anciens du Maroc.

22 Octobre 1995.
Sortie à Carpentras. Visite de la ville, de la Synagogue, de l'arc de Triomphe romain, de la cathédrale.

Octobre 1995: Transfert d'un film ancien, (inauguration de l'école) appartenant à la M.J.C, sur cassette vidéo. A ce jour, vente d'une dizaine de cassettes.

De Décembre 95 à Avril 1996 participation de l'Association aux fouillarchéologiques d'Alleins sur le tracé T.G.V

Janvier 1996 Commande et achat d'un microfilm aux Archives Départementales, concernant un ancien cadastre rognen. Plus de 1.000 pages d'archives.

8 Février 1996. Sortie au Musée de la faïence et de la céramique de Marseille.

1er Juin 1996 Assemblée Générale. Conférence de Georgette Poucel sur les cadastres de Rognes du XVIème au XXème siècle..
Réalisation d'un C.D. photo sur le tremblement de terre du 12 Juin 1909 à Rognes par Mr Almès.

Préparation d'un ouvrage sur Rognes.

IN MEMORIAM

Le 2 Janvier 1996 s'éteignait Monsieur Stéphane MAGNIN.
Membre fondateur des "Amis du Vieux Rognes", il fut l'un de ceux qui façonnèrent année après année les buts de notre association. Son pragmatisme le fit participer activement à la concrétisation de nos projets, particulièrement celui de la restauration de St Marcellin.
Amateur d'art, il s'intéressait aussi à la protection du patrimoine, au mobilier sacré et aux objets appartenant au monde rural provençal.
Il était un fervent mainteneur des traditions et savait parler avec tact et finesse des hommes qu'il avait côtoyés dans sa vie si riche d'activités.

* * * * *
* * *
*

Le 30 Mars 1996, nous apprenions le décès de Monsieur André Briole. Né à Peyrolles, c'est à Rognes qu'il a débuté et poursuivi toute sa carrière d'instituteur. Très aimé de ses élèves, toujours disponible pour aider ses concitoyens, Il s'est intégré tout de suite à la vie du village et il a occupé au fil des années des fonctions de Secrétaire dans diverses associations.
Mobilisé en 1939 sur le front des Alpes, il a fait partie de la Commission d'Armistice avec l'Italie.
Initiateur de la Résistance à Rognes, son rôle à côté d'Henri Tassy, Chef Cantonal, est primordial. A la Libération il entre au Comité de Libération avant d'être élu premier Adjoint. Sa participation aux affaires de la Commune est essentielle au cours de plusieurs mandats.
Il fut le promoteur et le premier Secrétaire du Syndicat Intercommunal du Monument de Sainte Anne.
Monsieur André Briole, modeste et généreux a toujours préféré l'efficacité aux honneurs.
Suite à sa dernière venue à Rognes, le 8 Mai 1995, au repas des Anciens Combattants de la Résistance où il prononça un discours, retraçant les moments difficiles de l'Occupation, il a adressé à Monsieur Jacky Pin, Maire de Rognes, une lettre de remerciements " pour la chaleur de l'accueil" qui lui fut réservé "par ses anciens élèves, ainsi que par tous ceux qui (l'ont) assuré de leurs sincères amitiés". Il écrit encore:"Je regrette que les circonstances de la vie (m'aient) éloigné de Rognes car ces 29 années passées parmi vous ont été les plus heureuses de ma vie."

BILAN FINANCIER 1995

RECETTES		DEPENSES		BALANCE
En caisse	14 482,61 F	Sorties - Conférence	15 845,80 F	
Cotisations	18 500,00 F	Photocopies	220,50 F	
Ventes annales et divers	1 430,00 F			
Remboursement CD	2 210,00 F	Abonnements-Cotisations	480,00 F	
Subvention Mairie	5 000,00 F	Photographies	345,25 F	
Sorties-Conférences	20 840,00 F	Timbres	1 644,40 F	
Dons adhérents	850,00 F	Assurances	1 350,40 F	
Journée St Marcelin	1 999,60 F	Tirages annales	7 507,42 F	
Dons cloche St Marcelin	1 050,00 F	CD Tremblement terre	2 210,00 F	
		Tirages divers	1 446,04 F	
		Journées St Marcelin	5 087,60 F	
		Papeterie	2 265,52 F	
		Dallage St Marcelin	2 600,00 F	
TOTAL RECETTES	**66 362,21 F**	**TOTAL DEPENSES**	**41 002,93 F**	**25 359,28 F**
En caisse au 31.12.94	14 482,61 F			
Recettes année 1995	51 879,60 F			
Dépenses année 1995	41 002,93 F			
En caisse au 31.12.95	**25 359,28 F**			
Cotisations perçues en 1995				
Cotisations 1992	1			
Cotisations 1993	6			
Cotisations 1994	95			
Cotisations 1995 (au 31.12.95)	83			

Nombre d'adhérents au 31.06.96	207
Nombre d'adhérents à jour des cotisations 1995 au 31.06.96	156
Nombre d'adhérents n'ayant pas réglé ses cotisation depuis 1993	13

LA BIBLIOTHEQUE DES AMIS DU VIEUX ROGNES

Nous possédons un embryon de bibliothèque que vous pouvez enrichir par vos
dons, mais nous tenons à la disposition de nos adhérents quelques ouvrages,
qu'ils peuvent emprunter, dont voici la liste:

ARCHEOLOGIE, HISTOIRE, BIOGRAPHIES, ETHNOLOGIE, TOURISME :

Actes des Assises Nationales de l'Achéologie.1990.
L'Archéologie à Chelles (Seine et Marne) 1977.
Manuel pratique d'Archéologie. 1967 par Louis Frédéric
Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Chelles. 1970.
La Céramique médiévale. (Archéologie et Histoire. Chelles) 1974.
Glanum. (Notice Archéologique)
Aix romaine par Robert Ambard. 1984.
Les Aqueducs romains de Beaulieu et les puits de rupture de pente.
par Maurice Coquet 1966.
La Région de Rognes Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire,
par Maurice Coquet, 1970.
L'Art Primitif Méditerranéen de la Vallée du Rhône, par Fernand Benoit.
Cucuron. Promenade Archéologique. Par Maurice Taron.
Géographie Humaine Préhistorique. N.R.F. 1959 par Louis-René Nougier.
Bulletin de la société des Sciences . (Pau) 1964.
Préhistoire de France par Franck Bourdier. (Flammarion) 1969
Provence Antique par J.L. Clébert. (Robert Laffont)
Notions de Préhistoire Générale par J.L. Baudet. 1952
Recherche sur les voies Préromaines de la Trévaresse et du plateau de Rognes vers la Durance; par Maurice Coquet. 1967.
Abrégé d'Histoire de la Provence par Marie Tay. (deux tomes)
Annales du Centre Universitaire Méditerranéen. (N° Spécial du centenaire du rattachement de Nice à la France) 1960
Deux Chrétiennes pendant la peste de 1720 par Charles de Ribbe. 1874.
Le Guide d'Aix en Provence par N. Fustier-Dautier, N. Coulet, Y. Dautier, R. Jean. 1988.
Histoire d'Aix en Provence par M. Bernès, N. Coulet, C. Dolan, P-A. Février, M. Gontard, G. Granai, B. Grissolange et M. Vovelle. 1983.
Aix en Provence: Le Monument SEC par Michel Vovelle.
Album Souvenir du Tremblement de Terre en Provence
Aix en Provence et le Pays d'Aix par J.P Coste 1961
Avignon au double visage par Fernand Benoit. 1940.
Avignon et Villeneuve les Avignon par Paul Rapho
Regards sur Charleval par Henri Chabas.
Luberon. Carnets d'un voyageur attentif. (Pays d'Aignes).
par Patrick Olivier Elliot. Edisud 1993
Notice sur la ville de Marmande. Edition reprint de l'édition 1872
par Philippe Tamizey de Larroque.

Marthe d'Oraison, Baronne d'Allemagne,fondatrice des Capucins de Marseille (1590-1627) par Marie Tay -avec dédicace de l'auteur.
Mémoires de l'Institut Historique de Provence. Tome VI. 1929.
Les métamorphoses de la fête en Provence (de 1750 à 1820).
par Michel Vovelle.
Monographies des villes et villages de France: Puyricard, le Puy Ste Réparade, Rognes et leurs environs par l'Abbé Roustan.
Puget (Connaissance des Arts).
Rognes. (Plaquette du Syndicat d'Initiative. Sans date).
Saint Blaise. Variations sur la fondation de Marseille par M-C Duneau
L'Abbaye de Silvacane Par J.H Albanis
Monographie de la Famille Tay (1305-1951) par Hugues Tay-Pamart.
Lambesc par Marcel et Pierre Gazanhes Edit. du Temps Retrouvé
. Coll. Equinoxe
Graveson par Joseph Petit. Coll. Equinoxe.
Guide des Bouches-du-Rhône par A. Joanne. Reprint de l'édition 1907.

GEOLOGIE:

Géologie de la France: par Jean Goguel. P.U.F Coll. Que sais-je
Atlas des Fossiles. (Tome III) 1971.
Bulletin de Géographie Aix-Marseille 1958.
Seismes et volcans. par Jean Rothe . P.U.F. Que sais-je ?
Les Risques sismiques dans le Sud-Est de la France. par Bernard Fenet. (Edisud.)
La Terre tremble. (Edité par la Société de Recherches Archéologiques et Historique de Salon)

LITTERATURE PROVENCALE, LINGUISTIQUE:

Actes du Colloque Mistralien de Maillane. 1973
L'Armana di Felibre: 1971 à 1978
L'Astrado. (revue bilingue) n° 14. 1977
Discours e Dicho de Frédéric Mistral. 1906
La France Latine. (n° spécial Mistral) 1964
Petit Guide Alphabétique des langues de Provence par Philippe Blanchet.
Mireille de Frédéric Mistral. Edition bilingue. Edit. Fasquelle 1906
La vie harmonieuse de Fr. Mistral par Maurice André. 1928.
La Phrase occitane par Robert Lafont 1967
Li soulomi e li soulas. (Les plaintes et les consolations) par Bruno Durand (dédicace) 1965.
Les carnets de l'Astrado Prouvençalo. 1979.

DIVERS:

L'Arc. N° spécial sur la vigne et le vin.(1961)
La culture des asperges. (1929-1930)
Eclairer. (Le cinéma éducateur) par Gustave Cauvin. 1937.
L'enfer des gosses par Gustave Cauvin. 1937.

Le nez de la coquette (histoire pour les mamans)
Suzette. (Livre de lecture courante à l'usage des jeunes filles) par Marie Robert-Halt.
L'Illustré pour tous.(Périodique. Du 17 mai 1885 au 9 mai 1886)
Almanach des Missions Franciscaines (1914).
De la Garance au Pastel par Michel Garcia et M-F. Delarozière. 1996
Pierre à Feu (recueil)
Précis de Géographie Economique par Pierre George P.U.F 1970.
L'Esprit de restauration (L'art de restaurer en Provence) par J-Luc Massot.
Recensement du patrimoine bâti dans les B.-du-Rh (sur tracé T.G.V.) par D. Berthout.
Olevano Romano par Quintino Carletti

A LA VENTE:

L'Eglise Paroissiale de Rognes par Guiral ALMES
Et Dieu les aimait ainsi par Gilbert SALEN (contes)
Une Commune de l'Ancienne France. Monographie du Village de Rognes par Marie TAY
Répertoire des Cartes Postales de Rognes par Daniel DANNAY

CASSETTES VIDEO:

Marseille au XIX° siècle - le Coeur éclaté.

A LA VENTE:

Film ancien sur Rognes (inauguration des écoles)

Les Cabanons.

Les Fleurs.

Fête du vin à Rognes (24 Juillet 1994) Les vases vinaires.

La Pierre à Rognes.

La Chorale Accordance et Sortie des A.V.R Ganagobie et Sisteron (1993) par Jean Gaillard.

La Chapelle St Marcellin en cours de restauration.

L'AVENTURE FEDERALISTE ET ROGNES

La Durance et ses bacs, paysage familier aux Rognens qui fréquentaient surtout celui de Cadenet.
Joseph Agricol VIALA, âgé de treize ans, le 6 juillet 1793, s'efforce d'empêcher à BONPAS le passage de l'armée girondine fédéraliste Bouchedu Rhône qui veut conquérir le Vaucluse montagnard, en coupant à la hache les cordages des bateaux de ce bac. L'estampe montre les Marseillais et les Avignonnais face à face.AVIGNON - Musée du Vieil Avignon au Palais des Papes. Reproduction autorisée par Madame Dominique VINGTAIN, son Conservateur

L'AVENTURE FEDERALISTE
ET ROGNES

Les derniers jours de l'année 1792 virent de nouveaux Rognens accéder au pouvoir local qui changea de mains. L'équipe de Jean TAÿ se retira.
Le 24 Décembre, veille de Noël, tous les citoyens actifs du village se rendirent à la Maison Commune pour élire, selon l'usage, de nouveaux responsables. Le Maire fut Jean Baptiste Antoine Denis GUION, avocat, mais aussi avoué et notaire, homme de loi par excellence, dont le patriotisme avait été prouvé par son rôle de Commissaire du District pour le recrutement des volontaires. Nous l'avons vu à l'oeuvre, chapelle Saint Denis. Comme Jean TAÿ, Denis GUION était né à Rognes, mais deux ans après lui, le 3 Octobre 1748. C'était le fils d'un marchand, Jean Joseph Nicolas GUION, qualifié de bourgeois et devenu lieutenant de juge, fonction qui se satisfaisait de connaissances pragmatiques, sans études juridiques précises.
Denis GUION se maria fort jeune, à 22 ans seulement, en 1770, avec Thérèse Ventre de la Touloubre, âgée d'environ 24 ans, dont le père, feu Maître Louis, avait été avocat en la Cour, docteur et professeur de droit à Aix. Une famille aixoise, donc, de la paroisse Sainte Magdelaine.

A la fin de la magistrature municipale de Jean TAÿ, Denis GUION devint, aux côtés de Nicolas TOCHE, curé assermenté et président, le secrétaire de la Société Populaire de Rognes, "Les Amis de la Liberté et de la l'Egalité". Ce club patriote, fondé le 18 Septembre 1792, groupait plus de 400 membres. Presque tous les nouveaux élus en faisaient partie, mais aussi les anciens, ceux qui avaient entouré Jean TAÿ, et ceux qui, on le verra, accompagnèrent provisoirement Paul Albert JAUBERT, quelques jours de l'été 1793. On fit un tableau général de ses membres, en exécution de la loi du 25 Vendémiaire de l'an III ou 18 Octobre 1794. Il donne l'âge, le lieu de naissance et la profession de tous, et l'on y voit que les élus Rognens sont très majoritairement des "cultivateurs", les autres mots "ménagers" et "travailleurs" ayant disparu. On verra en annexe les trois équipes municipales dans leur appartenance à la Société Populaire, qui, longtemps indépendante, fut affiliée finalement par les soins de Denis GUION lui-même, au Club des Jacobins de Paris, demande faite dès le 9 Frimaire An II ou Premier Décembre 1793.

Pour m'en tenir à l'équipe de Denis GUION, à peu près un an auparavant, son Procureur de la Commune fut Pierre Jean Antoine CAVAILLON, ses officiers municipaux Pierre VALEYE, le dénonciateur du prêtre Honnoré CADET, Louis AUTRAN, Joseph ROCHE et André VACHIER. Denis FERRY les rejoignit le 29 Décembre 1792. Louis AUTRAN, un maçon de 34 ans, était né à Arezaud, selon sa déclaration et le tableau de la Société Populaire. Mais le dictionnaire des Communes de France ignorant cette localité, son acte de décès, tardif puisque daté du 18 Mai 1837, alors qu'il a 75 ans, mais toujours le métiers de maçon, le dit originaire de Saint André de Rosans, dans les Hautes-Alpes. Son nom est orthographié AUTRAND. Il avait donc dû dire: "A Rosans".

Les notables étaient tous des Rognens: le boulanger Jérôme GIRAUD, père de Cézaire Antoine, prêtre réfractaire et émigré, les autres, Denis GOIRAND, Jean Joseph CAIRE d'Estienne, Simon VALEYE, Alphonse DURAND, Nicolas VALENCE, Joseph Mathieu PIN, Jean Baptiste LAURENT, Honnoré PARRAUD, Vincent PECOUT fils, Théophile GRANON, enfin Barthélémy PECOUT, douze en tout.

Après le choix d'André FABRE comme greffier, on procéda à l'élection des officiers publics, pour recevoir les naissances, les mariages et les décès. Ce furent les citoyens GUION et PIN. Ainsi Denis GUION fut le premier maire de Rognes habilité à célébrer les mariages civils dans la commune. On n'avait pas omis de prêter le serment, toujours le même, avec son éventualité tragique: maintenir la Liberté et l'Egalité et (sic) mourir en les défendant, et remplir avec exactitude les fonctions confiées.

De la théorie, on eut tout de suite l'occasion de passer à la pratique du second des principes révolutionnaires:
On avait déjà remplacé les mots de "travailleur" et de "ménager", usités en 1789, par celui de "cultivateur", qui convenait aussi bien à l'ouvrier agricole qu'au propriétaire de troupeaux et de champs, pourvu qu'il travaillât avec ses employés. On allait faire mieux encore:
Le citoyen Denis PECOUT présenta, le jour de Noël, cette grande fête religieuse n'ayant pas annulé une réunion du Conseil Général de la Commune, une pétition au sujet des écharpes des élus. Celle du Maire avait des franges d'or. Pour les officiers municipaux et le Procureur de la Commune, ces franges étaient d'argent. Mais elles n'étaient que de "soye" pour les notables. Comme d'autres municipalités l'avaient fait, il fallait d'urgence, unifier ces écharpes, en décidant les franges de soie pour tout le monde.
L'Assemblée applaudit au changement et chargea le Maire d'y pourvoir. Le jour de Noël, n'était-ce pas joli ? L'égalité républicaine et l'humilité chrétienne, rappelée par la crèche, se joignaient, non sans douceur. Joseph Mathieu MARTIN a narré l'anecdote, mais caché la date exacte, que le Registre des Délibérations Municipales précise sans erreur - le 25 Décembre 1792.

Denis GUION fit vendre à Aix les franges en or et en argent des écharpes de la Municipalité. Le produit de la vente, 56 livres 10 sols, et le prix des nouvelles franges de soie, 52 livres 10 sols, permirent un bénéfice de 4 livres, qu'il employa à l'achat d'un fanal pour éclairer l'escalier de la Maison Commune qui en avait besoin.

Dès le 2 Janvier 1793, les épouses, pères et mères des volontaires et des grenadiers enrôlés pour la défense de la Patrie vinrent réclamer au Maire et aux autres des secours pour la subsistance de leurs familles. Magdelaine BARAGIS, veuve CAULAVIER, se signala tout particulièrement. Mais ce n'étaient que négligence et oubli, probablement dus au changement des élus. Dès le 27 Novembre 1792, le Département avait stipulé que toutes les communes présenteraient un tableau "exact et vrai" des femmes et des enfants que l'absence des maris et des pères partis pour la frontière pourrait réduire à l'indigence. . On promit d'obéir à la loi, on dressa le tableau qu'on

envoya au District. La Convention Nationale elle-même avait décrété la chose de Paris - en y incluant les ascendants des citoyens-soldats.

Que le manque d'argent se fasse sentir dans les classes populaires n'est pas douteux. Le 13 Janvier, pour une seule place de garde champêtre à pourvoir, 25 postulants se présentent, dont 3 seulement savent signer, 22 ayant déclaré "ne scavoir". Et si Simon PELLEGRIN, qui ne sait pas signer, est préféré aux autres, c'est parce qu'il fera cette fonction pour 22 livres par mois, au lieu de 33 livres 9 sous 4 deniers qu'on donnait précédemment. Le nouveau "garde du terroir" prête serment entre les mains du Juge de Paix Joseph GRANON, auquel il fera oralement ses déclarations et ses rapports, puisqu'il ne sait pas écrire. La chose est réglée le 15 Janvier.

Le 20 Janvier 1793, après son garde champêtre, la Commune doit désigner son Percepteur. Il doit percevoir la Contribution Foncière, la Contribution "Mobiliaire" et les Patentes de 1792. Mais là, personne n'en veut. Car la tâche est ingrate. N'est-on pas responsable sur ses biens des défaillances des mauvais payeurs ? L'Assemblée, par pluralité des suffrages, nomme Jérôme GIRAUD, à la fois "suspect" et Notable. Le boulanger se défend comme il peut. Il dit qu'il lui est dû beaucoup d'arrérages des tailles des années 1784 et 1785 dont il était percepteur, et qu'il n'est pas à même de se faire payer. Il l'écrit et il le signe "GIRAUD". Mais rien n'y fait. L'assemblée persiste. Gérôme s'absente huit jours. Et le 28 Janvier, il est mandé prendre et survenu, et requis d'accepter les "rolles" et états des contributions foncières, "mobiliaires" et des patentes en qualité de Percepteur de la Commune. Vaincu, le père de Césaire Antoine déclare être en état de les recevoir. Et a signé: GIRAUD

Cet acharnement sur un père de prêtre émigré, à peine rétractataire - huit jours, à Istres, après son serment, le jeune vicaire s'était rétracté - a de quoi faire réfléchir. Il est vrai aussi que les bons payeurs dédommageaient le percepteur qui gagnait douze deniers par franc dans l'imposition foncière et trois deniers dans les autres impositions.

Ils restaient pourtant bons catholiques, ces Rognens. Le 10 Janvier 1793, ils réclamaient au Département le rétablissement de la messe à la chapelle de "Connil" (sic) les jours de dimanches et de fêtes. Et quand ils choisissaient le 27 Janvier un nouveau "régent des écoles, le citoyen François CARTOUX", l'une des conditions était "qu'il accompagne tous les jours de classe les enfants à la messe."

Ce fut ce jour-là précisément, le 27 Janvier, que survint, dans la salle des délibérations de la Maison Commune, un exprès mandé par le Directoire du District. Il portait une lettre qu'il mit sur le bureau. Cette lettre, décachetée et ouverte en présence de l'assemblée, annonçait la mort légale de Louis Capet, le 21 de ce mois, à 10 heures et "demy" du matin. Le glaive de la Loi remplaçait pudiquement le couperet de la guillotine dans le texte.

Denis GUION fit publier la nouvelle de la mort du Roi par Jean-Baptiste REY, Trompette, dans tous les lieux et carrefours usités du bourg.

Il n'y eut ni messe funéraire pour l'âme du défunt, ni fête patriotique pour célébrer la fin du tyran. On ne fit ni prières, ni réjouissances publiques. On prit connaissance de l'événement exceptionnel comme *s'il eût été normal* et banal. Mais ce fut retenue, prudence, probablement, plus qu'indifférence; je

signale pourtant, bien que ce ne soit pas à Rognes, la curieuse initiative de la Société Populaire de Lambesc, le Amis de la Liberté et de l'Egalité. Elle adressait, le 16 Février, une pétition au Conseil Municipal de cette ville, dont Mathieu TOCHE, autre frère du prêtre Nicolas TOCHE, Curé de Rognes, était membre en qualité d'officier. Il s'agissait de célébrer, sur l'autel de la Patrie, une messe de Requiem, messe qui ne concernait pas le roi, bien sûr, mais le Conventionnel régicide Louis Michel LE PELLETIER DE SAINT FARGEAU (1760-1793). Paris exécuta Louis XVI, tout le monde le sait, mais on oublie souvent que le roi fut vengé par autre Paris, quelques heures avant son supplice, au Palais-Royal, dans la soirée du 20 Janvier. En effet, l'ancien garde du corps PARIS y cherchait un député régicide à assassiner... et trouva sur ses pas le malheureux LE PELLETIER. Les Conventionnels ayant voté oralement, à la tribune de l'Assemblée, on savait qui avait ou non voulu la mort du Roi.

La messe de Requiem eut lieu le dimanche 17 Février 1793 à Lambesc, en présence de la Garde Nationale de cette commune. Toutes les cloches et vingt-cinq "boetes" tirées signalèrent le deuil de la République. C'est le Registre municipal de Lambesc qui relate ce fait, et il est étonnant que Nicolas TOCHE, forcément au courant par Mathieu et le reste de sa famille, n'ait pas fait faire la même cérémonie funèbre à Rognes. Il l'eût très probablement obtenue. Mais on est bien obligé de constater que le curé constitutionnel, hyper actif en 1792, s'efface en 1793. Sa santé de plus en plus précaire - il mourra en Novembre 1793 de la maladie de la pierre - est la cause vraisemblable de ce retrait.

Mais la vie quotidienne reprend ses droits, et le quotidien, c'est l'achat du pain, et celui du blé, dont on le fait. Comment procurer du pain aux plus pauvres ? La question n'était pas nouvelle. En cet hiver 1793, pas spécialement rigoureux, trois moyens sont préconisés. Le blé ne manque pas, mais il est cher, trop cher pour les indigents.
En premier lieu, on peut préférer le blé de mer au blé de pays. Le blé de mer, c'est celui de l'Ukraine. Des bateaux l'apportent à Marseille, par la mer Noire et la Méditerranée depuis 1773, année où le Marseillais Ignace ANTHOINE a fondé un comptoir au-delà du Bosphore, en Russie. Vingt ans après, le 22 Janvier 1793, le Maire GUION fait fixer par l'Assemblée de Rognes le prix du pain fait avec le blé de mer à 3 sous la livre, tandis que celui qu'on fait avec le "bled de païs" vaut 3 sous et 6 deniers. Cette mesure lèse les producteurs locaux de blé évidemment, d'autant plus que les boulangers sont obligés, dès leur stock de blé de pays fini, d'employer uniquement le blé de mer, sinon ils paieront, même s'ils mêlent les deux, une "amande" de six livres. Premier exemple d'un phénomène économique catastrophique pour nos paysans.

En second lieu, pour acheter du blé à Aix, où le District le stocke, on peut demander au Département la permission d'emprunter 6.000 livres, qu'on remboursera à la fin du mois d'Août, époque des récoltes. Refus ironique des administrateurs départementaux le 17 Février : la loi défend expressément aux communes d'emprunter. C'est la réponse qu'apportent les quatre Rognens envoyés à Marseille. La seule ressource est de faire appel à la Convention Nationale. Bien entendu, nos élus de *village n'osent pas.*

Finalement, un seul moyen reste pour du pain à meilleur marché : remettre en activité les deux fours à cuire le pain de la Commune, laquelle payera quatre fourniers afin que les particuliers ne payent rien en faisant cuire leur pain. Ce système sous-entend que les gens moudront leur blé dans des moulins à bras, encore en usage, puis feront leurs pains et les porteront crus au four communal, où le fournier les cuira gratuitement. Que de travail pour les femmes pauvres !

Ainsi, l'année 1793 à Rognes, frumentairement parlant, unit l'archaïsme le plus reculé au modernisme le plus futuriste, le nôtre. Le 7 Mars, on fit les enchères pour trouver les quatre fourniers aux prétentions les plus modestes. De toutes façons, la Commune ne pouvait ou ne voulait donner plus de 300 livres par an à chacun. Trois fourniers furent membres la Société Populaire, selon le tableau déjà cité : Joseph TIRAN, 54 ans, natif d'Allauch, Philippe TIRAN, 21 ans, son fils, né à Rognes, et Dominique VACHIER, 29 ans, né à Rognes aussi.

Tandis que les pauvres femmes pétrissaient la farine, après avoir moulu le blé dans une meule à bras, les boulangers ayant boutique sur rue, devant acheter de plus en plus cher leurs blés ou leurs farines, vendirent légalement leurs pains de plus en plus cher aussi. Voici à quel taux le Conseil Général de la Commune fixe le prix du pain au fil des mois pour l'année 1793:

18 Mars	4 sols la livre
25 Avril	7 sols 6 deniers la livre
13 Juin	8 sols 6 deniers la livre
27 Juillet	8 sols seulement
30 Juillet	8 sols 6 deniers
1er Septembre	9 sols la livre
9 Septembre	10 sols la livre

Le 16 Septembre, on proclame à Rognes, avec bien du retard, le décret du 26 Juillet 1793, pris à Paris par la Convention contre les accapareurs. L'accaparement y est défini, c'est le fait de tenir cachées, sans les vendre, les marchandises de première nécessité. Or, laquelle est plus précieuse, plus nécessaire que le blé, qui fait le pain ? Huit jours pour se déclarer aux autorités communales, avec menace de mort pour les fraudeurs. S'y ajoute un autre décret, du 17 Août, qui ordonne le recensement général des grains provenant de la dernière récolte. Un registre est rapidement ouvert et six commissaires nommés pour recevoir les déclarations. Ce sont les citoyens Louis ANEZIN, François BARLATIER, Barthélémy PECOUT, PIN fils, Jean CAIRE de Gaspard et l'inévitable Jérôme GIRAUD. Dès lors, le prix du pain va s'effrondrer:

9 sols et demi la livre le 19 Septembre
6 sols la livre le 29 Septembre
3 sols 3 deniers la livre le 7 Octobre

On a retrouvé, à peu de chose près, le tarif du 22 Janvier. 3 sols à 3 sols 6 deniers. Mais il n'est plus question de blé de mer ou de pays. Rognes, comme la France entière, vit à l'heure du Maximum: ces 3 sols 3 deniers sont le prix idéal d'une livre de pain !

La politique énergique et égalitaire de la Convention se faisait sentir depuis le début de l'année. Le 25 Février 1793, le Maire GUION informait ses collègues d'une Adresse du District d'Aix à ses Municipalités. Selon divers décrets de la Convention, il fallait faire disparaître tous les signes de la royauté et de la féodalité qui pourraient exister sur quelques monuments publics. Et l'abbé MARTIN (Annales 13 - Paragraphe Régent des Ecoles) signale le résultat: "A cette époque, tous les signes de la Royauté et de la Féodalité furent détruits. L'on effaça les armoiries qui étaient sur les maisons particulières". On le fit, en effet, mais sans vandalisme, comme le montre ce portail du XVIe siècle, Place Vivaux, photographié avant le tremblement de terre du 11 Juin 1909 - Voir document joint -

Privés de leurs armoiries en Février, les aristocrates du village et ses suspects le furent de leurs armes, le 25 Avril, en application du décret de la Convention du 26 Mars. Le Conseil délibéra pour savoir qui était dans le cas d'être désarmé. D'abord les prêtres Honnoré CADET et Jean-Baptiste ARQUIER, mais on oublia, par respect sans doute, le presque nonagénaire Barthélémy MARIA, puis les possesseurs de domaines, ESTIENNE, le propriétaire de Cabannes, César EYGASIER, celui de la Javie, Toussain ROBINEAU, qui possédait Beaulieu, la veuve LAUSON, du Petit Saint Paul, la veuve PAYAN SAINT MARTIN, à Brès, Joseph MOUTET, à Barbebelle, Augustin RIBBE, Gaspard ARNAUD, et, bien sûr, Jean-Baptiste Suzanne ALBERTAS. A propos du Citoyen, il est écrit en marge "Et toute la maison" - signé GUION Maire. La maison désigne à la fois sa famille et ses domestiques. Cela semble prouver que Jean-Baptiste Suzanne habite le château de Rognes en 1793, ou, tout au moins, y vient avec sa famille et ses gens. Il était entouré d'une épouse, Emilie de VOGÜE, qui mourra en 1800, et avait deux petits garçons de cinq ans et trois ans en 1793. Et probablement aussi sa mère veuve Françoise de MONTULLE.

Jérôme GIRAUD, père de Cézaire GIRAUD, prêtre, aurait dû être désarmé aussi, mais on arrêta qu'il ne le serait pas. Et l'on semble avoir oublié Jean Louis MARTIN, tailleur d'habits, de neuf ans plus âgé que Joseph Mathieu, son frêre, prêtre émigré et réfractaire. Mais il est inscrit à la Société Populaire, comme d'ailleurs Joachim MARIA, neveu de Barthélémy, et Jérôme GIRAUD et ses autres fils, Michel et Louis Pierre, boulangers. On y trouve Jean-Baptiste CADET, chirurgien, 71 ans, frère d'Honnoré, d'ailleurs.

Mais on n'oublia pas Delphine SIMON, la tante de Léon, émigré après avoir commandé en chef la Garde Nationale de Rognes, ni la dame GAYOT, dite MONTFLEURY, de Caire Val, dont le mari était parti à Saint Germain-en Laye. En tout, une quinzaine de personnes.

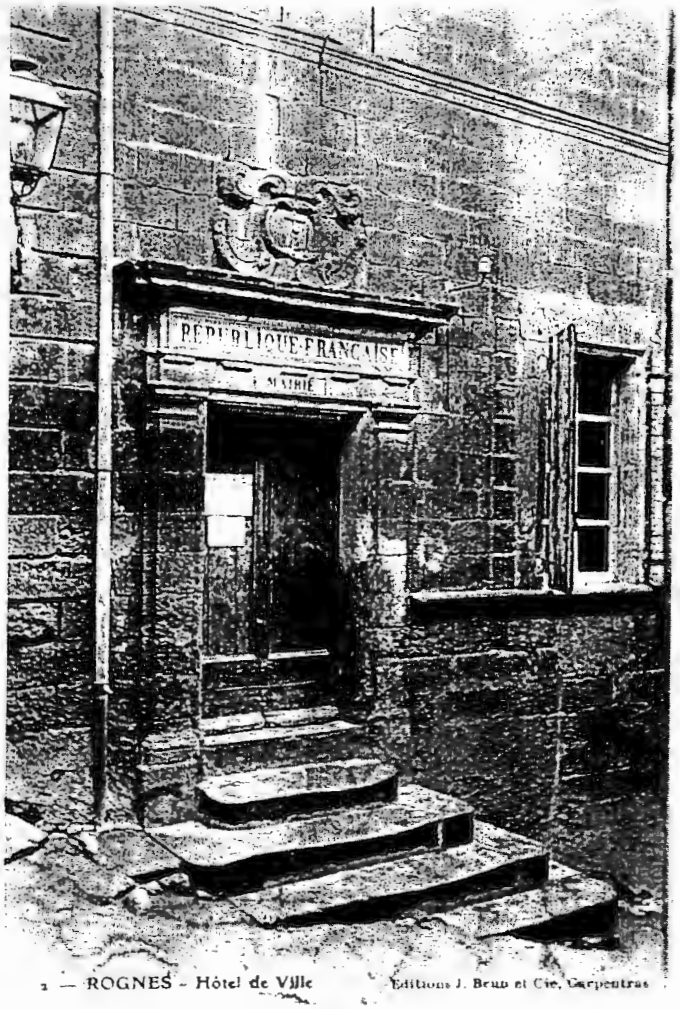

La Maison Commune de Rognes
Place de Vivaux -
Photographiée au début de ce siècle.
Elle avait servi pendant la Révolution.
Original appartenant à
Madame Raphaëlle PARRAUD qui
a autorisé la reproduction.

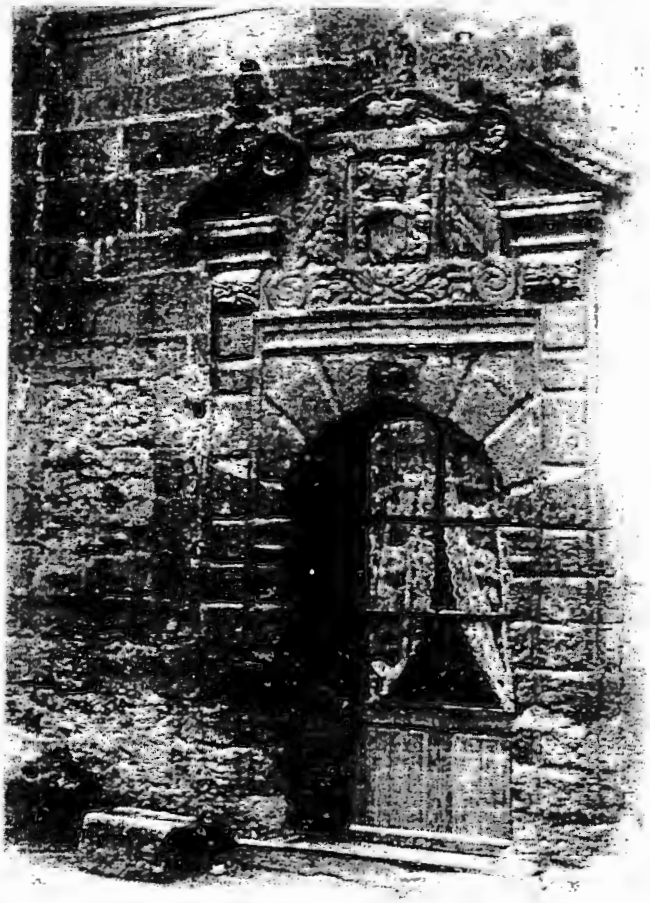

« L'on effaça les armoiries
qui étaient sur les maisons
particulières » Abbé MARTIN.
Le 25 Février 1793, on en
reçut à Rognes l'ordre du
District Original appartenant à
Madame Raphëlle PARRAUD
qui a autorisé la reproduction.

Des renseignements sur cette
Porte sont donnés par
Mademoiselle Georgette POUCEL
dans son article
« Les cadastres anciens de Rognes »
Annales 19 - 1995 - page 56.

Louis ANEZIN, Commandant de la Garde Nationale, fut requis pour opérer ce désarmement. On voulut ne pas troubler la tranquillité publique, respecter les personnes et les propriétés, et, pour cela, il se présenta pendant le jour aux divers domiciles, pour retirer les armes, dont il dressa un état, et qu'il déposa dans la Chambre des Archives de la Commune. Le citoyen André FABRE, Secrétaire, fut chargé de se renseigner auprès du District pour savoir si les fermiers et métayers des cy-devants nobles et seigneurs devaient être désarmés aussi. Renseignements pris, ils devaient l'être, ainsi que leurs agents et leurs domestiques. Cela fut fait. Louis ANEZIN et Louis AUTRAN, officier municipal, visitèrent toutes les fermes, métairies et bastides, rapportant tout un arsenal hétéroclite de sabres, épées, cannes-épées, pistolets, fusils de tous calibres, des armes de chasse le plus souvent.

Des armes à l'armée, la transition est facile. On ne pouvait oublier les braves défenseurs de la Patrie. Le 18 Mars, il est décidé par l'Assemblée rognenque de leur offrir six paires de souliers de la meilleur qualité. Louis et Antoine ANEZIN, Benoit GAVAUDAN, les cordonniers, les fabriqueront. Mais c'est neuf paires que le Directoire d'Aix exige, puisque les communes du District en doivent 365 paires à elles toutes. Elles doivent les tenir prêtes pour le Premier Mai.

Le 21 Mars, tous les citoyens du canton de Rognes sont convoqués pour Dimanche prochain à 10 heures du matin, dans la chapelle Saint Etienne, cette fois. Sur les trois nouveaux volontaires exigés du canton, le village de Rognes en doit deux. C'est la conséquence de la loi du 24 Février, relative à la levée de 300.000 hommes dans toute la France. Mais il semble que l'ardeur de l'année précédente soit éteinte, le ressort magnifique cassé. Plus de patriotisme: on doit désigner des absents pour volontaires ! Ainsi en est-il de Joseph GIRAUD, de Mathieu, un volontaire désigné en son absence. Au Conseil du 26 Mars, son père vient dire qu'il ne peut marcher, puisqu'il fait partie de la Garde Nationale de Marseille. A l'armée même, de Nice, dès le 8 Décembre 1792, le général DANSELME se plaignait des désertions: "Dans le moment où le despote sarde ralie ses forces, ce qui peut nuire à la chose publique et compromettre une armée qui assure la tranquillité des départemens du Midi." Et le Directoire du Département des Bouches du Rhône écrivait cette pathétique adresse aux Volontaires Nationaux qui ont quitté l'Armée d'Italie: "Citoyens Soldats, que faites-vous dans vos foyers ?... Votre carrière militaire n'est point encore terminée.... Voudriez-vous.... confier à d'autres bras l'inapréciable emploi d'affranchir l'Univers ?... Hâtez-vous de rejoindre vos drapeaux. Tout retard serait criminel... Fait à Marseille le 20 Décembre 1792, an premier de la République Française."

Dans la morosité ambiante de ce printemps 1793 - Tous les rois de l'Europe se coalisaient contre la France, après l'exécution de Louis XVI, et la Vendée royaliste commençait son soulèvement - les élus de Rognes, le 15 Mai, reçurent de chaleureux messages émanant des citoyens Aixois et Marseillais, organisés dans leurs sections de vote. Il y était question d'Union Indissoluble, d'assistance fraternelle, de principes purs et éclairés. A cette magie du verbe, ils se laissèrent prendre. C'est ainsi que Rognes, sans l'avoir vraiment voulu, imprudemment s'engagea dans l'aventure fédéraliste.

Tout en gouvernant la France d'une poigne de fer, les Conventionnels, à Paris, se déchiraient entre eux, les Girondins, qui avaient été la Gauche de la Législative, étaient devenus la Droite de la Convention, et, surtout depuis qu'ils avaient voulu sauver le Roi de la mort, ils étaient en perte de vitesse, tandis que leurs adversaires, les Montagnards, vedettes du Club des Jacobins avec Maximilien Robespierre, gagnaient sans cesse en influence. Or, le Conventionnel Marseillais le plus en vue, le plus aimé à Marseille, Charles Barbaroux, jeune avocat de 26 ans en 1793, était un Girondin notoire. Ce joli garçon fréquentait le salon de Madame Roland. A Caen, il plaira chastement à Charlotte Corday. A sa suite, ses amis marseillais osèrent se détourner des extrémistes qui avaient, en Juillet 1792, organisé des pendaisons sans jugement aux réverbères de la ville - les frères Savon, Jean et Laurent, des portefaix, et Arnaud Gay. Les 12.000 citoyens actifs s'organisèrent dans leurs sections de vote, ce qui correspondait à des quartiers. Il y avait 32 sections à Marseille. Elles formèrent, en se fédérant, un Comité Général, composé de leurs délégués, dont le Président fut Pierre Peloux, un fabriquant de soieries, et le secrétaire général, Antoine Castellanet. C'était au point le 13 Avril. On fit alors un tribunal populaire, issu des sections à raison de deux jurés pour chacune, et ces 64 juges improvisés votèrent la mort des trois pendeurs. Le 16 Mai, les condamnés montaient sur l'échafaud, dressé au milieu de la Plaine Saint Michel. Depuis la dernière décade d'Avril, le Comité Général de Marseille agissait d'accord avec les sections d'Aix, qui étaient au nombre de six. A titre comparatif, Paris avait 48 sections et chaque village en formait une.
Ce fut donc le 15 Mai, veille de l'exécution des pendeurs de Marseille que, pour Rognes, tout commença.

Le Citoyen Maire déposa sur le bureau un paquet destiné à la Municipalité par le Comité de sûreté des sections d'Aix. Il contenait une lettre des représentants des sections de Marseille du 7 Mai, une lettre du Comité des sections d'Aix du 14 Mai, et le procès-verbal d'une fête civique célébrée à Aix par les patriotes aixois et marseillais réunis le 6 du même mois. La question posée était claire: les Rognens voulaient-ils se fédérer eux aussi, s'unir aux autres pour coopérer au salut de la République ? Pouvait-on refuser ? On vota donc la paix, l'union et la fraternité avec les patriotes des deux grandes villes et on leur députa les citoyens Pierre Jean Antoine CAVAILLON, Denis FERRY, Jean CAULAVIER et André FABRE, qui témoignèrent, le 19 Mai, de la chaleur de l'accueil à eux réservé par les frères fédérés, aixois comme marseillais.

Le 31 Mai, nouveau courrier, venant de Marseille, celui-là. Le Directoire du Département lui-même ordonne d'établir le 2 Juin, dans la chapelle Saint-Denis, à une heure du soir, une Assemblée de section, qui y siègera en permanence.

Ces deux journées, 31 Mai et 2 Juin, de l'année 1793, sont marquées, à Paris par la chute de la Gironde: 29 députés girondins sont arrêtés. Barbaroux est parmis eux. Il s'évadera de sa prison pour se réfugier un temps en Normandie....

Ainsi Rognes choisit le parti girondin au moment même où il s'effondre à Paris (voir document joint, une lettre des Jacobins Saint Honoré à leurs

frères d'Aix). Mais, très probablement, les Rognens ne le savent pas. Plus tard, beaucoup plus tard, le 15 Octobre 1793, le Comité de Salut Public de ce bourg de Rognes écrira dans ses registres: "Voici les noms des douze individus ayant formé la cy-devant section:

Le citoyen	GRAS, Président
Pierre	MEINIER, Secrétaire
Pierre	LION
Jean Antoine	CAVAILLON
Joseph	LION
Honnoré	PARRAUD
François	BARLATIER
Etienne	PELEGRIN
Joseph	BOSSY
Augustin	LATY

Et Jean COLAVIER (sic) normalement CAULAVIER, Vice-Président, détenu dans la Maison d'Arrêt.
Note: Jean CAULAVIER, 65 ans en 1794, avait été Consul de Rognes en 1776.
Et Jean TAY aussy détenu et conduy à Aix.

Ce Comité de Salut Public ou Comité de Surveillance, c'est l'organe villageois des Montagnards Parisiens victorieux. D'où l'emploi du terme peu amène d'individus et l'incarcération de deux malchanceux sur les douze.

Si, le 3 Juin 1792, les Rognens ne se doutent pas de ce qui les attend,, par contre, les Marseillais, eux, savent bien dans quelle voie ils s'engagent. Ce jour-là, ils font fermer le Club des Jacobins de la rue Thubaneau. Et quand, le 6 Juin, était connu à Marseille le décret d'arrestation des Girondins de Paris, les sections marseillaises entraient alors en révolte ouverte contre la Convention. C'est "l'Adresse des Marseillais à leurs frères des 85 Départements". Ils s'y déclarent en insurrection contre la Convention Nationale.

La réaction ne se fait pas attendre. La Convention casse le Comité Général des Sections de Marseille le 17 Juin, mais le 19, les sections d'Aix adhèrent au Manifeste Marseillais; Arles attendra toutefois la mi-juillet pour suivre, entraînant toutes les sections villageoises des Bouches-du-Rhône, à peine moins denses que les Sociétés Populaires auxquelles elles se substituent. Mais le Fédéralisme ne touchera pas Avignon ni le Vaucluse dont Avignon devient le chef-lieu. Le Fédéralisme ne dépassera guère la Durance.

Les Jacobins de Paris fustigent, en bons Montagnards, leurs adversaires Girondins dans cette lettre du 4 Juin 1793. Ils ont été expulsés de la Convention et incarcérés deux jours avant. Le jeune député marseillais BARBAROUX y est tourné en ridicule
(écolier - espièglerie - pantalonnades)

1 copie

Paris, le 4 Juin 1793, l'an 2eme de la République française.

SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ,
SÉANTE AUX CI-DEVANT JACOBINS SAINT-HONORÉ,
A PARIS.

COMITÉ DE CORRESPONDANCE.

Frères et Amis

Et vous aussi, les Antipolitiques, les Républicains, les Sans-culottes; vous qui étiez les plus chauds amants de la Liberté et de l'Egalité dans le Midi, vous vous laissez aussi tromper par les prestiges d'un Brissot, l'astuce d'un Pensonnet, la perfidie d'un Vergniaud, les déclamations d'un Guadet, et les pantalonnades et espièglerie de leur Ecolier Barbaroux. Nous croyions que la Liberté et l'Egalité, fussent-elles exilées, partout possible, du sol de la France, elles auroient trouvé un asyle dans le

A la Société des Antipolitiques Républicains, à Aix Dépt. des Bouches-du-Rhône.

Prévoyant l'inévitable conflit, le Comité Central des Sections Marseillaises met sur pied une armée, dite armée départementale. Sous le commandement d'un certain Rousselet, tailleur d'habits de son état, elle passe la Durance. Joseph Agricol VIALA, jeune soldat de treize ans, membre de la Garde Nationale d'Avignon, sera tué par une décharge d'artillerie le 6 Juillet, en voulant couper à la hache les cordes du bac de Bonpas, pour s'opposer au passage de l'armée marseillaise. Informée, la Convention décerna les honneurs du Panthéon au jeune héros, qui aurait dit en patois: "M'an pas manquat; aquo es égaou, mori per la libertat". Mais on n'eut pas le temps de réaliser ce projet.

Ayant pris Avignon, le bataillon des insurgé des Bouches-du-Rhône s'avança jusqu'à Orange. Il y rencontra un petit corps de 1.500 hommes, détachés de l'armée des Alpes, et dit des Allobroges, parce que constitué de Savoyards. La Savoie conquise, on avait crée un département du Mont Blanc. Il était commandé par un ancien ouvrier peintre, le général Carteaux. Le bataillon des Bouches-du-Rhône reflua sur Avignon, mais, poursuivi par l'armée de Carteaux, il repassa la Durance le 26 Juillet.
Rousselet fut remplacé par le maréchal de camp de Villeneuve Tourrettes le 29 Juillet. C'était un royaliste. Il reforma difficilement à Aix, où il établit son quartier général, l'armée départementale.

A Rognes, le 30 Juillet, le Conseil Communal fut informé que le lendemain 31 arriverait en ce lieu une compagnie de 100 hommes, qu'elle y resterait jusqu'à nouvel ordre, et qu'il faudrait lui fournir la nourriture et le logement.
Le Maire GUION ayant lu la lettre, l'Assemblée fit fournir le vin par le citoyen Jean Joseph CAIRE, la viande par les citoyens André PRAVET et Jean Joseph GAUDIN, Joseph ARTAUD et Sauveur MEYNIER, le pain par les citoyens Jérôme GIRAUD et Joseph ROUX.. On fit aussi des billets de logement que durent honorer les habitants du bourg.

Joseph Agricol VIALA, héros et victime, à treize ans, d'une guerre civile fraticide - Juillet 1773

Musée du Vieil Avignon - Au Palais des Papes - Reproduction autorisée par Madame Dominique VINGTAIN, son Conservateur.

Joseph Mathieu MARTIN dans sa jeunesse. Original appartenant à Madame Raphaëlle PARRAUD qui a autorisé la reproduction.

Le Premier Août, le Commandant de la Légion Franche en détachement à Rognes Bon Tems, que l'abbé Martin appelle Boutan, fait porter les lits des soldats des domiciles de leurs logeurs dans les salles du cy-devant château, transformé pour lors en caserne. Il exige aussi la réquisition des armes de toutes espèces, possédées par les citoyens de Rognes et de son terroir. Mais Denis GUION proteste, au lieu d'obéir, et demande si c'est spécial à Rognes ou si cela se fait partout ailleurs.
Il semble que la chose reste en suspens. Mais Rognes est quasiment revenu au temps du capitaine Lasalle. Le commandant Bontems et son subordoné le Capitaine Favier exigent le 2 Août six paires de souliers, deux chevaux de selle, deux mulets à collier avec une charrette, les deux chevaux devant être renouvelés tous les jours, toutes les cartouches - un quintal - toute la poudre qu'on peut avoir.
Le 3 Août, l'armée départementale a repris l'offensive à Lambesc. Carteaux a reculé à Orgon et a repassé la Durance. Un peu rassurés, les habitants de Rognes et de son terroir viennent apporter leurs armes à la Maison Commune où Louis AUTRAN et Joseph ROCHE tiennent le registre de leur inscription. Il n'est pas question des fameuses piques, toutefois. Rien n'est dit sur elles.
Il se passe alors un phénomène étrange. Le secrétaire greffier FABRE donne sa démission, suivi du Maire GUION, dont la santé s'est soudainement détériorée, puis tous les membres du Conseil Général de la Commune. Cependant, le 11 Août, l'armée départementale était battue à Cadenet et se débandait. Puis à Salon le 19 Août. Carteaux entra à Aix le 21 Août - les élus aixois en écharpes étant allés à sa rencontre aux Minimes - puis à Marseille le 25 Août.
Il n'était point besoin qu'il entrât à Rognes. L'aventure fédéraliste était vaincue. Dès le 11 Août, on avait renouvelé la Municipalité.Paul Albert JAUBERT, un chirurgien qui était né à Lambesc, devenait Maire. Mais lui et son équipe se déclarèrent contraints contraints et forcés d'accepter par le citoyen Vernet, Commissaire Civil près l'armée départementale, et, en conséquence, ne remplissant que provisoirement leurs fonctions.
Cette comédie - qui se fit aussi à Aix - avait pour but de soustraire tous les hommes politiques locaux à la situation peu enviable de vaincus. Les uns étaient absents, les autres peu responsables. Mais sur JAUBERT déferlèrent bientôt les réquisitions en tous genres, cette fois pour l'armée de Carteaux.
Désormais, c'est le capitaine Vallote, commandant à Cadenet, qui exige qu'on nourisse 500 hommes et 50 chevaux - pain - vin - viande - mais aussi fourrages et avoines. Du moins, la tranquillité publique va-t-elle se rétablir. C'est simple. Il faut obéir à la Convention, lui faire allégeance, et tout ira bien. Le 26 Août, un décret de la Convention ordonne aux anciens officiers municipaux de reprendre leurs fonctions. Les nouveaux se retirent donc, et les anciens manifestent leur satisfaction de revenir. Tout est pour le mieux. Il semble que tout le monde soit pardonné. Mais, au fait, sait-on bien pourquoi on a pu pécher ? On ose même réclamer le paiement des fournitures: Joseph VIAN réclame 69 livres 4 sols pour 8 quintaux 65 livres de foin à 8 livres le quintal; Jean Joseph CAIRE exige 131 livres 5 sols pour 175 pots de vin à 15 sols le pot, et ainsi de suite.....
Et comme toujours, la Commune demandera au District.....

A Marseille, la répression s'organise. Toutefois, Peloux, Castellanet et bien d'autres se sont sauvés à Toulon, qui résistera jusqu'en Décembre 1793. Mais le 28 Août, dans la ville désormais dite Sans Nom, le tribunal criminel du département, transformé en Tribunal Révolutionnaire sans jury, commence à fonctionner.... Pour échapper, mieux valait fuir: ce que fit le rognen Noël GRAS.
Etienne Noël GRAS, l'avocat, le Maire de Rognes de 1789 et de 1791, avait été Président de la Section de cette Commune, dans l'été 1793, et aussi l'un des administrateurs du district d'Aix, à la même époque. A ces divers titres, il jugea prudent de quitter le pays. On mit les scellés sur ses biens, décision prise en Conseil Municipal du 12 Septembre 1793. Ce fut fait par André VACHIER, Officier Municipal, Simon VALEYE, notable, et Joseph GRANON, Juge de Paix, tous trois nommés Commissaires à cet effet. Ils devaient pourtant laisser hors du scellé les objets de nourriture et d'habillement, les appartements nécessaires à la famille, les semences, les bestiaux et affaires de ménage, selon une note signée GUION Maire, VACHIER Officier Municipal. Toutefois, Marguerite GRAS, son épouse, dût veiller au grain, le 28 Octobre 1793, et c'est bien le cas de le dire, puisqu'il s'agissait de la livraison de trois charges de "bled" - 370 kilos environ de cette céréale - par le ménager de la bastide de Saint Julien, le mot étant mis pour métayer, sans doute, depuis qu'il avait perdu son importance. Denis PECOUT, autre Commissaire, en vérifia le bien-fondé. Mais, fort heuseument, Etienne Noël GRAS fut radié de la liste des émigrés un an plus tard, par l'arrêté du District d'Aix en date du 3 Nivose de l'An III ou 25 Décembre 1794.
Il l'avait échappé belle. Le 28 Brumaire An II ou 20 Novembre 1793, le Président d'une section de Lambesc, le médecin Jean Joseph Honnoré GRANIER 56 ans, avait été condamné à la peine de mort à Marseille. La veille, 27 Brumaire An II, donc 19 Novembre 1793, Jean Antoine LANET, 39 ans, Propriétaire, Président de la Section de Berre, "convaincu du crime de contre-révolution", subit le même sort, partagé quelques jours après, 26 Frimaire An II ou 18 Décembre 1793, par Alexandre JAUFFRET, 43 ans, Vice-Président et Secrétaire de la Section de Velaux.
Lambesc, Berre, Velaux, des lieux proches de Rognes, Granier, Lanet, Jauffret, des Présidents de Sections Rurales, comme Etienne Noël GRAS, qui eût pu, lui aussi, être "convaincu du crime de contre-révolution".
Mais faut-il vraiment insister sur les victimes, si aucune ne fut rognenque ? Pourtant, trois hommes, nés à Rognes, un très vieux, deux très jeunes, furent incarcérés dans la prison du Tribunal, la Maison d'Arrêt du Palais de Justice de Marseille.
Tous trois échappèrent à la mort:
Le vieux, c'est Gaspard CADET, né à Rognes le 7 Août 1721. Il avait 72 ans et il était le frère aîné du prêtre Honnoré CADET. A Aix, où il s'était fixé, il avait été marchand, puis receveur de loterie. Il mourra à Aix le 14 Floréal de l'An XII ou 5 Mai 1804, aux Incurables.
Les deux jeunes, ce sont Denis Antoine ROUGIER, cultivateur, 18 ans, mais 17 seulement selon son Acte de Baptème, et son frère Gaspard Marcellin ROUGIER, cultivateur, 20 ans, tous deux de Rognes. Vus leurs âges, probablement des déserteurs. De quelle armée ? Sans doute pas de l'Armée d'Italie.
C'est un rapport du 15 Frimaire de l'An II ou 7 Décembre 1793 qui signale la présence des deux ROUGIER à la Maison d'Arrêt du Palais de Justice de Marseille. Or, le 6 Octobre, Antoine Laugier, Capitaine dans l'armée

Carteaux, vient dans la Maison Commune, au nom du citoyen Vernet, Commissaire de Guerre, réclamer plusieurs citoyens rognens, enrôlés dans la dite armée, qui n'ont pas rejoint. Et le 9 Octobre, l'ordre vient, parce que des citoyens osent déserter, sans congé, leurs drapeaux, dans l'armée du général Carteaux, de les faire rechercher et mettre en état d'arrestation, sous la responsabilité individuelle des membres de la Municipalité. En l'absence de preuve formelle, il est probable que ces deux jeunes gens, cultivateurs rognens, Denis ROUGIER et Gaspard ROUGIER, se trouvaient dans ce cas.
Gaspard ROUGIER épousera, en 1813, une jeune fille de Berre, Désirée CHAUVIN, et Denis ROUGIER épousera, en 1816, une jeune fille de Lançon, Marie Thérèse SICARD. Ces mariages tardifs, contractés autour de la quarantaine, par chacun des frères, suggèrenr qu'ils aient pu passer de longues années dans la Grande Armée.
Gaspard CADET, lui, qui habitait Aix depuis cinquante ans, avait été arrêté dans cette ville le 23 Août 1793, deux jours après la reddition d'Aix, deux jours avant celle de Marseille. Il fut d'abord emprisonné à Aix, puis transféré à Marseille, le 27 Septembre. Il attendait encore son jugement le 23 Octobre.
Le troisième frère CADET, Jean Baptiste, 71 ans, Chirurgien à Rognes, y était membre de la Société Populaire "Les Amis de la Liberté et de l'Egalité". Tout comme Joachim MARIA, 39 ans, neveu du prêtre Barthélémy MARIA, Jean Louis MARTIN, 55 ans, frère du prêtre Joseph Mathieu MARTIN, Jérôme GIRAUD, 59 ans, père du prêtre Césaire GIRAUD, tous les rétractataires de Rognes. Les vieux affichaient leur patriotisme, mais les jeunes ne voulaient plus de la guerre et de ses dangers.
Aux armées, le 23 Août 1793, un décret inspiré par Lazare Carnot apportait encore un complément d'effectif. Il se traduisit à Rognes par une nouvelle levée de huit hommes. Ils devaient être non mariés ou veufs sans enfants, et être âgés de 18 à 25 ans.
Cette levée donna lieu à un vote dans la salle de la Maison Commune de Rognes, où un registre avait été ouvert pendant trois jours consécutifs. De huit heures du matin à six heures du soir. Mais le troisième jour, à six heures du soir, personne ne s'était inscrit de bonne volonté.
Alors, les citoyens concernés ayant été réunis, au nombre de 32, et l'appel nominal fait, les jeunes gens mirent tous un billet nominal dans un vase et le dépouillement du scrutin donna 32 suffrages à Basile ROUMAN, ainsi qu'à Nicolas MICHEL, Philippe TIRAN, Baptistin ARNAUD et Joseph JOUVE. Marius SARMET en eut 31, Pierre BOYER, dit Baston, 30, et André BOSSI 27. Ils furent proclamés pour les huit hommes qui devaient former le contingent de la Commune, dans la levée dont il s'agissait, laissant à la Municipalité le soin de les faire avertir de se tenir prêts à se rendre au premier ordre à leur destination, et de pourvoir à leur armement et équipement.
Le Maire GUION signa. Aucun des huit volontaires désignés n'était présent à ce vote. Il y avait huit absents sur huit. Et cela se passait le 8 Septembre 1793.
Le 10 Septembre, Denis GUION demandait au District l'autorisation d'emprunter l'argent necessaire pour les armer et équiper, "la caisse du percepteur de la Commune n'ayant pas offert "les fonds suffisans (sic) pour y parfournir". Cette lettre, photocopiée, est intégralement insérée en fin d'article.

Le point final à l'Aventure Fédéraliste ou Girondine de Rognes fut mis par cette "Adresse" que firent Denis GUION et ses collègues, ceux que nous connaissons bien, Pierre VALEYE, Louis AUTRAN, Joseph ROCHE, André VACHIER et Denis FERRY, comme officiers municipaux, Jean Antoine CAVAILLON Procureur de la Commune, et tous les Notables, Jérôme GIRAUD, Barthélémy PECOUT, Denis GOIRAND, Jean Joseph CAIRE, Simon VALEYE, Nicolas VALENCE, Théophile GRANON Joseph Mathieu PIN, Honnoré PARRAUD, Vincent PECOUT. Deux notables étaient absents, Alphonse DURAND et Jean Baptiste LAURENT. C'était le 26 Septembre 1793. L'An Second de la République Une et Indivisible. Les élus des villageois rognens écrivaient à Paris aux Membres du Comité de Salut Public, près la Convention Nationale, c'est-à-dire aux douze dictateurs qui étaient alors le Pouvoir Exécutif Collégial de la jeune République. Ceux dont on a tous appris les noms en classe, Maximilien et Augustin Robespierre, Couthon, Saint-Just, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, les deux Prieur, de la Marne et de la Côte d'Or, Lazare Carnot, Barère et Robert Lindet.
Les Rognens affirmaient "qu'ils ont toujours été pénétrés du principe que dans une République Une et Indivisible, il doit exister un centre commun, et que la Convention Nationale est le seul centre légitime, que la scission du département des Bouches-du-Rhône avait pour objet de rompre cette Unité, ayant par son arrêté du 29 Juin dernier exigé le serment de ne plus reconnaitre les décrets de la Convention Nationale...."
Désormais, "Ils reconnaissaient et obéissaient à toutes les lois émanées de la Convention Nationale, et ont de suite prêté et réitéré individuellement le serment de les maintenir et les faire exécuter, s'adressant aux Membres du Comité de Salut Public près la Convention Nationale, pour les convaincre des sentiments patriotiques qui animent les Républicains de la Commune de Rognes."
Et, pour faire bonne mesure, Denis GUION a demandé, le 9 Frimaire de l'An II, ou Premier Décembre 1793, l'affiliation de la Société Populaire de Rognes à celle des Jacobins de Paris. Il en avait été délibéré au Club le 29 Brumaire ou 21 Novembre 1793. Je joins le fac-similé de la lettre du Maire et une autre lettre de la Société du 11 Ventose An II ou 3 Mars 1794 concernant aussi ce sujet.

Par cette "Adresse" habile, par cette demande opportune, les Rognens évitèrent les représailles qui frappèrent bien des élus de village, "convaincus du crime de contre-révolution" et condamnés à la peine de mort à Marseille.

Ginette ANDRE

Denis GUION sollicite l'autorisation d'emprunter pour l'équipement et l'armement des "volontaires forcés" de Rognes.

Citoyens administrateurs

Ensuite de la requisition des Representans du peuple francois et des ordres qui nous ont été transmis par les Citoyens Administrateurs du District d'aix, nous avons fait parmy les citoyens de notre Commune la levée de huit hommes faisant son contingent pour fournir un bataillon de huit cents hommes a former ensuite de la susditte requisition.

notre plus grand empressement et nos premiers soins ont été d'aviser aux prompts moyens de faire partir sans delay pour leur destination les huit hommes, et nous avons vu avec degrés un retard ~~forcé~~ que necessitoit l'impossibilité ou nous nous trouvions de pourvoir aux frais de leur armement et equipement.

il nous a d'abord été impossible de trouver soit dans la Commune soit auprés d'aucun de ses citoyens aucun fusil et surtout de Calibre pour les en armer, attendu le Desarmement général fait en celieu par larmée de marseilloit, et d'autre part nous nous sommes aussi vus dans l'impossibilité d'avoir les moyens pour suffire a leur achapt et a celuy des autres objets necessaires pour leur equipement; La caisse du percepteur de notre Commune, attendu la misere de nos concitoyens occasionnée par les frais de habitans qu'ont necessité leur subsistances pendant le cours

de cette année, nemens ayant pas effect les fonds suffisans pour y parfournir.

Dans cet état Penible le Conseil général de notre Commune Imprecie de hâter tous moyens pour opérer le prompt Effet de sa levée, a pris le jourd'hier une deliberation ayant pour objet de vous demander l'autorisation de pouvoir provisoirement prendre dans la caisse de notre percepteur les fonds qui peuvent y Exister, et d'emprunter ensuite la somme qui pourra en manquer pour être le tout employé a l'achat des fusils et autres objets necessaires pour l'armement et Equipement des huit hommes que nous venons de lever -

Et nous venons a cet Effet, Citoyens Administrateurs, solliciter auprès de vous cette autorisation, dont les circonstances urgentes nous font desirer le prompt Effet

fait a Nagnes dans la maison Commune le 10 7bre 1793 l'an 2e de la republique francoise

Les Membres du Conseil General Permanent de la Commune de Nagnes

Guiot maire

Jacquier officier

Ferry officier

Carrafon P. Sal.

D'APRES LE TABLEAU DRESSE EN EXECUTION DE LA LOI DU 25 VENDEMIAIRE DE L'AN III OU 18 OCTOBRE 1794

Membres du Conseil Municipal de ce bourg de Rognes, élus le 28 Novembre 1791		Age	Lieu de naissance	Profession	Date de l'inscription au Club
MAIRE					
Jean	TAY	49	Rognes	Auphier	18/09/1792
PROCUREUR DE LA COMMUNE					
Paul Albert	JAUBERT	38	Lambesc	Chirurgien	18/09/1792
OFFICIERS MUNICIPAUX					
François	BARLATIER	56	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Louis	BLANC	non inscrit sur le tableau dont il s'agit			
Jacques	BONNAUD	42	Rognes	Maçon	18/09/1792
Alphonse	DURAND	33	Rognes	Cultivateur	25/09/1792
Joseph Mathieu	PIN	35	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
NOTABLES					
Louis	ANEZIN	54	Rognes	Cordonnier	18/09/1792
Joseph	BOSSY	24	Rognes	Boucher	18/09/1792
Barthélémy	FABRE	51	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
Mathieu	GIRAUD	28	Rognes	Menuisier	19/09/1792
Pierre	MANDIN	46	Rognes	Maçon	18/09/1792
Jean-Louis	MARTIN	55	Rognes	Tailleur d'habits	19/09/1792
Denis	PECOUT	32	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Eldra	PRAVET	46	Rognes	Maçon	18/09/1792
Joseph	SIBERT	56	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Pierre	VALEYE	38	Rognes	Cultivateur	21/09/1792
Simon	VALEYE	36	Rognes	Cultivateur	20/09/1792

NOTE :
Auphier est un mot calqué sur le mot provençal Aufié, qui signifie Commerçant en sparterie (cordes - nattes - tapis - paniers - couffins - scourtins pour faire l'huile d'olive).

Joseph Mathieu PIN, fils de Bruno Elzéar PIN, le Maire de 1790 est parfois dit PIN fils.

Eldra PRAVET est beau-frère de Jean TAY, ayant épousé sa soeur, Jeanne TAY.

Les élus locaux et la Société Populaire

D'APRES LE TABLEAU DRESSE EN EXECUTION DE LA LOI DU 25 VENDEMIAIRE DE L'AN III OU 18 OCTOBRE 1794

Membres du Conseil Municipal de ce bourg de Rognes, élus le 24 Décembre 1792		Age	Lieu de naissance	Profession	Date de l'inscription au Club
MAIRE					
Denis	GUION	46	Rognes	Notaire	18/09/1792
PROCUREUR DE LA COMMUNE					
Pierre Jean Antoine	CAVAILLON	40	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
OFFICIERS MUNICIPAUX					
Louis	AUTRAN	34	Arezaud	Maçon	18/09/1792
Denis	FERRY	non inscrit sur le tableau dont il s'agit			
Joseph	ROCHE	38	Rognes	Cultivateur	20/09/1792
André	VACHIER	33	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Pierre	VALEYE	38	Rognes	Cultivateur	21/09/1792
NOTABLES					
Jean-Joseph	CAIRE	38	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
Alphonse	DURAND	33	Rognes	Cultivateur	25/09/1792
Jérôme	GIRAUD	59	Rognes	Boulanger	18/09/1792
Denis	GOIRAND	non inscrit sur le tableau dont il s'agit			
Théophile	GRANON	36	Rognes	Tailleur d'habits	18/09/1792
Jean-Baptiste	LAURENT	31	Rognes	Maçon	19/09/1792
Honoré	PARRAUD	32	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Barthélémy	PECOUT	28	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Vincent	PECOUT	51	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
Joseph Mathieu	PIN	35	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Nicolas	VALENCE	41	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Simon	VALEYE	36	Rognes	Cultivateur	20/09/1792

NOTES :
AREZAUD est le nom inscrit sur le Tableau de la Société Populaire. Mais l'acte de décès de Louis AUTRAN, en date du 18 Mai 1837 le fait naître à Saint André de ROSANS (Hautes-Alpes).
Un autre membre de la Société Populaire se nomme Jean André VACHIER, 45 ans, tisseur à toile, né à OCTATOURGDRIGUE (acte de décès La Tour d'AIGUES) inscrit le 18 Septembre 1792. Il est impossible de savoir lequel est l'Officier Municipal de 1792.
Les membres du Conseil Municipal de Rognes non inscrits sur le Tableau ne sont pas forcément rétractaires à l'adhésion. Ainsi, Joseph Denis FERRY, 32 ans, déclare le décès du curé TOCHE le 29 Brumaire an 2 ou 22 Novembre 1793. Si Denis FERRY est Officier Municipal depuis le 24 Décembre 1792, Joseph FERRY, 35 ans en 1794, Négociant, né à Rognes, adhère à la Société Populaire dès le 18 Septembre 1792. Il s'agit probablement du même homme

Les élus locaux et la Société Populaire

D'APRES LE TABLEAU DRESSE EN EXECUTION DE LA LOI DU 25 VENDEMIAIRE DE L'AN III OU 18 OCTOBRE 1794

Membres du Conseil Municipal de ce Bourg de Rognes, élus le 11 Août 1793		Age	Lieu de naissance	Profession	Date de l'inscription au Club
MAIRE					
Paul Albert	JAUBERT	38	Lambesc	Chirurgien	18/09/1792
PROCUREUR DE LA COMMUNE					
Pierre Paul	BEAUMONT	54	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
OFFICIERS MUNICIPAUX					
Joseph	BOSSY d'André	48	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Barthélémy	FABRE	51	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
Denis	FERRY	non inscrit sur le tableau dont il s'agit			
Thomas	MANDIN	33	Lambesc	Cultivateur	23/09/1792
Denis	PECOUT	32	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
NOTABLES					
Louis	BLANC	non inscrit sur le tableau dont il s'agit			
André	BONNAUD père	53	Rognes	Maréchal	18/09/1792
Antoine Simon	CAIRE	44	Rognes	Cultivateur	20/09/1792
Jean Joseph	CAIRE	38	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
François	CAIRET	43	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Jean	CAULAVIER	65	Rognes	Maçon	18/09/1792
Jean Joseph	DAVIN	53	Puiricard	Cultivateur	24/09/1792
Jean Joseph	DURAND	37	Rognes	Cultivateur	19/09/1792
Denis	GAUTIER	24	Rognes	Cultivateur	18/09/1792
Jean Baptiste	MEYNIER	39	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
François	PELEGRIN	69	Rognes	Cultivateur	23/09/1792
Joseph	POUSSEL	37	La Roque	Cultivateur	19/09/1792

NOTES :
Les mots « ménager » et « travailleur », usités en 1789, ont été remplacés par « cultivateur » et plus rarement , par « agriculteur ».
Puiricard sur le Tableau - Puyricard aujourd'hui.
La Roque, sûrement pour La Roque d'Anthéron.

Les élus locaux et la Société Populaire

Rognes le 9 frimaire an 2d de la République

Citoyens administrateurs

La Société populaire de notre Commune n'est pas affiliée à celle des jacobins de paris; mais sur la connoissance que nous luy avons de votre lettre du 29 du mois dernier, elle a deliberé de demander cette affiliation. nous vous observerons que nous luy avons toujours fait passer les bulletins de la convention nationalle avant de les faire affiner

Les maire et officiers municipaux
de la Commune de Rognes

Chion maire S. Jachin off.r
Cavaillon P.d.l.e

Rognes Le 11 ventose an 2 nd
De la republique française une et
indivisible et imperissable

Citoyen

Notre Societé repond à votre Lettre en datte du 7
du Courant. Sur la demande qui vous en a Ete faite de la part
des representans du peuple français, membres du Comité de
Salut public - nos amis et nos freres, qui demandent la
nomenclature des Societés populaires du district, il y a
tout apparence que Sert pour des Bons motifs, L'epoque
De L'etablissement de notre Societé datte du dix huit
Septembre 1792 (vieux Style) 2.° Le nom de
notre Societé Est, Les amis de la liberte et de L'egalité
3.° que notre Societé n'est point affiliée avec aucune telle
Societé des jacobins, mais notre Societé a deja deliberé
De faire demande de L'affiliation de nos freres jacobins
voila tous les objets que nous nous demandé

Et nous Sommes fraternellement
Les Republicains composant la
Societé des vrais republicains de Rognes

Courrand president
Beaumond vice president
François pelegrin secretaire

BIBLIOGRAPHIE

Archives Départementales - 66 Rue Saint Sébastien à Marseille

133 E D2 - Délibérations du Conseil Général de la Commune de Rognes - Maire Denis GUION

129 E Lambesc D1 et D2 - Registre contenant les délibérations prises par le Conseil Municipal de la ville de Lambesc depuis le 6 Mars 1790 jusqu'à l'An II.

L 615 c et L 615 d - Société Populaire de Rognes - Tableau des membres de la Société et diverses lettres, dont une de Denis GUION.

L 1836 - District d'Aix - Comité de surveillance de Rognes -

L 500 448 16 - Prévenus au Tribunal Criminel Révolutionnaire de Marseille.

Archives Communales d'Aix - Rue du Cancel -

Etat-Civil d'Aix - Acte de décès de Gaspard CADET le 14 Floréal An XII - Se trouve sur registre, non sur microfilm -

Archives Départementales - Aix-en-Provence - Rue Gaston de Saporta -

202 E 537 - Etat-Civil de Rognes - 1793 An X -

202 E 538 - Etat-Civil de Rognes - An XI 1814 -

202 E 539 - Etat-Civil de Rognes - 1815 1826 -

Ouvrages de Référence -

Raoul BUSQUET - Histoire de Marseille - Editions Robert Laffont - PARIS 1947 - 4° partie - Marseille et la Révolution - IV - L'insurrection sectionnaire - Pages 344-350

Maurice COQUET - La région de Rognes, Tournefort et Beaulieu à travers l'histoire. PARIS - Wapler Editeur - 1970 -

Annales 13 - Abbé MARTIN - Histoire de Rognes -

Hugues TAY-PAMART - Monographie de la famille TAY - A LYON - Imprimerie CHIRAT - 1995 -

Frédéric MISTRAL - Lou Tresor dou Felibrige - Usuel consulté Rue Saint Sébastien pour les métiers (Auphier - Aufié en Provençal)

RENCONTRE AVEC LA TRUFFE A ROGNES

Si nous imaginions être le 28 Novembre 1908 dans la grande salle basse et sombre du café Jourdan, sur la place du village, nous entendrions les commentaires, encore en provençal, sur l'article du "Petit Marseillais", signalant des trouvailles de truffes et d'un spécimen d'une rare grosseur.
" Qu'on en juge - cite le journal - le sieur Soulier Henri, l'un de nos plus réputés chercheurs du précieux tubercule vient d'en trouver un pesant le poids respectable de 770 grammes."
Le 5 Janvier 1910, nous pourrions encore lire::
<< L'amabilité de notre excellent ami Mr Poutet correspondant du Petit Marseillais à Rognes, propriétaire d'une truffière près de cette ville, nous valut récemment une belle séance de ce sport:: "La chasse aux truffes", peu répandu mais qui donne certainement à celui qui s'y livre autant d'émotion que la recherche des lièvres et des perdreaux.>>
"Le sport" n'en était pas vraiment un, car c'était pour beaucoup un moyen de vivre. Voici un document de 1895 attestant les locations de truffières.

94

Par la présente Convention faite à double Original dont Un pour chacune des parties il a été convenu et Arrêté ce qui suit:
Monsieur Adolphe Gallier propriétaire demeurant à Aix Rue Sous alphéran 45 loue à Monsieur Pellegrin Cultivateur à Rognes toutes les Truffières qui peuvent se trouver dans ses deux propriétés communes, l'une sous le nom de Pierre Longue terrain de Venelles et l'autre sous le nom de Vauclaire commune de Meyrargues
il est convenu entre les parties que la présente Convention est faite et consentie pour une durée de six ans × Moyennant la somme annuelle de Quatre Vingts francs payable à Aix le premier avril de chaque année, en conséquence la première année se paiera le 1er Avril

× à partir du 1er octobre 1895.

Gallier

Léons Pellegrini 495 f et la dernière le 1er avril 1901.

Il est également convenu entre les parties que chacune des parties ne pourra pas, sans aviser chez Pellegrini Compser aucune suffisire

Fait sous les

accords stipulés ci dessus, si l'une des parties y faisait défaut elle supporterait les frais d'enregistrement.

Fait à Aire le vingt mars mil huit cent quatre vingt quinze

Vu et reconnu

Gallier

Léons Pélegriens

0.96 Enregistré à Aire le vingt mars 1895 f 31 c. cent 3
0.24
1.20 Reçu cent vingt centimes (duplicata)

Mion

Les truffes étaient cavées par une truie, mais le plus souvent à l'aide de chiens accompagnant des bergers, des chasseurs, des cultivateurs ou des braconniers. Le terrain était beaucoup plus favorable qu'en cette fin du vingtième siècle.
Avant d'aller plus loin dans l'histoire de la truffe à Rognes, qui se continuera dans d'autres articles, j'aimerais vous livrer telle quelle une histoire réelle arrivée à Mr Salen que j'ai eu la joie d'interviewer une fin d'après-midi d'automne, très ensoleillé, en plein coeur d'un champs ocre et tourmenté qui sentait la fraîcheur du labour.
Voici son récit:
<< Mon père m'avait dit un endroit où il y avait beaucoup de truffes: à Piè Fouquet. Ce terrain appartenait à ma cousine Josiane. C'est un petit "bancaou" d'anciens oliviers, dans un fond de vallon où il n'y avait que quatre chênes qui donnaient. Mais alors, il y avait énormément de truffes !
Une année, Etienne, pour la Noël va là-bas sans chien, comme ça, à la mouche ! >>
(à partir de ce moment le récit est avec les gestes; donc, voyez devant vous, la terre et les mouches.)
<< Il commence à creuser, mais alors des truffes il en trouvait comme des pommes de terre ! Je vous blague pas ! (Il lève le doigt) et personne ne trouvait de truffes cette année là ! Il est arrivé avec un tian de truffes ! Il en avait quatre kilos (il gratte le sol). Comme ça là ! En grattant, il sentait la terre, devant, derrière lui, il grattait, il sentait la terre. Voyez comme ça ! (Je commence à sentir comme Mr Salen la truffe qu'il portait à ses narines)
<< On y retourne trois jours après, c'était l'année où il y a eu le feu à Rognes. Il y avait des gens qui faisaient l'élevage de sangliers au Collet Pointu. Quand ils ont vu ça, ceux là, ils ont lâché les sangliers qui ont foutu le camp. Ils sont arrivés dans la nuit, si vous aviez vu ça ? La terre était retournée comme ici, fraîchement labourée. Ils ont tout détourné ! Ils n'en ont pas laissé une !Ils ont creusé à quarante centimètres avec le nez. On n'a plus rien trouvé, la saison a été terminée. Ils avaient tout pris "les vertes et les pas mûres !" >>

Et maintenant, un peu de gastronomie:
Ces tubercules verruqueux bien fermes, fraîchement ramassés très odorants, vont maintenant être appréciés pour leur goût; voici comment, à travers les quatre recettes qui suivent.

Quelques conseils préliminaires:
-- Il ne faut pas trop éventer les truffes, car le parfum subtil s'échappe rapidement.
-- On peut les conserver quelques jours au réfrigérateur dans un bocal fermé
(à +5°)
-- Penser à enlever tous les jours l'humidité du bocal, essuyer les truffes. Sachez que plus vous les gardez, plus elles perdent d'eau.
-- Eliminer avant consommation toute trace de terre avec une brosse fine et souple.
-- Ne jamais faire tremper les truffes.
-- Les convives doivent impérativement attendre votre plat chaud à table.

LA BROUILLADE DE TRUFFES

Pour 4 personnes:

60 grammes de truffes noires Tuber melanosporum
9 oeufs
40 gr. de beurre
1 cueillière de crème fraîche
sel, poivre.

-- Dans une terrine préparer vos oeufs bien battus.

-- Ajouter les truffes préalablement coupées en fines lamelles et environ 1/3 moulinées.

Couvrir le tout pendant plus d'une heure.

Couper 20 gr de beurre en très petits morceaux.

-- Dans une sauteuse faire fondre 20 gr de beurre juste tiède. Y verser le contenu de la terrine et les dés de beurre, cuire lentement en remuant continuellement.

-- Ajouter la crème fraîche régulièrement lorsque les oeufs commencent à prendre.

-- Saler,poivrer.

Servir immédiatement lorsque la brouillade est bien moelleuse.

Pâtes fraîches aux truffes noires bien mûres, de Rognes, dites de "Périgord"

Pour 4 personnes:
--60 gr - Au minimum 10 gr par personne de truffes fraîches et odorantes.

--Des spaghettis fins et frais, comme on les fait au village, minimum 250 gr.

--50 gr de beurre ou d'huile d'olive.

Préparer les truffes en très petites lamelles, coupez les encore en 4 - moulinez la moitié de votre quantité (recouvrir votre préparation).

Cuire les pâtes dans l'eau bouillante salée.

Faire tiédir le beurre ou l'huile d'olive (surtout ne pas cuire).

Egoutter les pâtes encore fermes.

Mettre rapidement le beurre ou l'huile et remuer très vite avec les truffes moulinées.

Parsemer sur votre plat les quarts de lamelles de truffes et servir très vite.

C'est la chaleur des pâtes qui va permettre à l'odeur et au goût de la truffe de se développer. Mettre votre plat à bord haut, genre soupière, au chaud avant de vous en servir, mettre le couvercle et ouvrir sur la table devant les convives.

CHAUSSONS AUX TRUFFES FRAICHES
TUBER MELANOSPORUM
(les faire "canifer " au besoin lors de l'achat)

Pour quatre personnes:

15 gr par personne, le maximum n'est pas limité !
- Faire ou acheter des vol au vent très légers (10 cm de diamètre) un par personne.
- Du foie gras frais, d'oie ou de canard - faire attention à l'achat - il doit être homogène.
- 30 gr de beurre
- 20 gr de farine
- 20 cl de lait
- 1 cueill. à soupe de crème fraîche
- 1 cueill à soupe de pelures de truffes
- sel, poivre.

Peler les truffes. Préparer la sauce en faisant fondre le beurre (tiédir), ajouter progressivement la farine puis le lait chaud, la crème, les pelures de truffes - cuire - (sans roussir) cette sauce liée pendant 5 mn.

Préparer des tranches de foie gras grillées à la poêle (attention à ne pas trop cuire) de la dimension des feuilletés, en mettre une tranche au fond de chaque vol au vent.
-Mettre une truffe pelée entière coupée en quatre, ou plus, remettre une tranche de foie gras.
Verser la sauce.
Remettre les couvercles et mettre au four chaud 220 - 10 mn. servir immédiatement.

Le même plat peut se faire avec du foie gras en boîte, des truffes en conserves. Si l'on n'a pas de foie gras du jambon fera aussi bien.

Ragoût de Truffes
tel qu'on le préparait avec les vraies truffes du terroir
au siècle dernier

- Pour 8 personnes, 80 gr de truffes par personne, ou plus
- Petites tranches de pain rassis.
- 200 gr de beurre
- Un soupçon de thym.
- Un petit anchois dessalé.
- 2 grands verres de vieux Bordeaux.
- 4 cueill. à soupe de farine.
- 1 oignon.
- 1/2 litre de jus de viande (daube ou rôti).
- Sel, poivre.

- Brosser - Peler les truffes.
- Mettre les pelures les plus fines possibles dans un godet fermé.
- Mettre les truffes coupées en fines lamelles dans un pot fermé.
- Faire dorer un oignon mouliné dans 200 gr de beurre fondu lentement.
- Lier la sauce avec la farine, le jus de viande.
- Mouliner l'anchois dans la sauce, mettre seulement quelques fleurs de thym - (son goût ne doit pas être la dominante du plat).
- Remuer très lentement la sauce jusqu'à liaison légère et ajouter les 2 verres de vin vieux (Ne jamais mettre n'importe quel vin qui détruirait la saveur de la truffe).
- Faire réduire jusqu'à ce que le goût du vin se perde.
- Passer au tamis - ajouter les pelures de truffes quand la préparation est tiède.
- Garder le tout, toujours bien couvert, en attendant vos invités.
- Préparer des croûtons frits au beurre, les tenir au chaud sur le plat de service.
- Avant de servir faites réchauffer lentement la sauce, 10 mn en tournant, ajouter délicatement les lamelles de truffes, tourner avec grande précaution cinq minutes.
- Nappez les croûtons sur le plat de service et servez chaud - n'oubliez pas un excellent vin du terroir qui se marie avec le parfum et le goût de la truffe.

Jacky JOURDAN

LA PIERRE DE ROGNES

"Tout comme le vin, la pierre a su donner à Rognes ses lettres de noblesse. Dans le vieux miocène, c'est la mer qui a élaboré cette pierre si belle. Mélange de sable, de mollusques, de coquillages marins, même les poissons nous ont légués leurs dents scellées dans le calcaire.
Les carrières, ouvertes depuis plus près de 20 siècles, ont fait connaître bien loin les charmes de cette pierre si appréciée dans la décoration. Habitations, bastides, demeures aixoises et hôtels particuliers sont construits en pierre de Rognes."

J'ai lu ce texte dans un dépliant publicitaire et je le transcris tel quel car on ne saurait mieux dire. Et l'on peut ajouter que peu ou prou l'exploitation des carrières fut un apport non négligeable pour notre village.

Si je suis sensible au passé et à l'avenir de la pierre de Rognes, c'est que du côté maternel, mon arrière-grand-père André Marie Napoléon Jouve et mon grand-père André Marius étaient des carriers. Par les souvenirs, souvent entendus dans la famille, je sais que les Jouve exploitaient la grande carrière sise à gauche de la route allant à Saint Cannat. Mon grand-père né en 1842, son père au début du siècle.

Ce XIX° siècle connaissait une véritable révolution industrielle. Marseille, pour notre région, était en pleine expansion, la ville avait agrandi son port et des chantiers s'ouvraient un peu partout, à la périphérie des usines.

Une main d'oeuvre affluait dans la grande métropole: Français de la campagne, Corses, Italiens, Espagnols et de pays plus lointains aussi.
Venaient aussi s'installer de grands chefs d'entreprise, des armateurs, banquiers, gros négociants. Pendant cette période se construisirent de beaux immeubles privés et administratifs. La pierre de Rognes fut très utilisée pour la décoration des façades et même des intérieurs.

Un maître-maçon de Rognes, homme d'affaire avisé et compétent, obtint plusieurs chantiers dans la ville: Victor Bertagne, ami des Jouve. Il fut pour eux un bon client. Ce fut une période d'intense activité pour toutes les carrières. Le charroi des gros blocs se faisait avec de longues charrettes attelées de plusieurs chevaux, par les routes poussiéreuses de l'époque.

A la sortie de la grande carrière, les profondes ornières creusées dans la pierre témoignent de cette activité (le chemin est aujourd'hui aplani).

C'est pendant cette période florissante que fut construite la maison qui domine la carrière et que le puits fut creusé sur la terrasse par mon grand-père.

Mon arrière-grand-père vivait avec un certain orgueil ces années de pleine réussite et il voyait sa famille établie pour longtemps dans ce coin qu'il aimait.

Il voulut aussi y laisser son tombeau. L'épitaphe ne se lit plus; c'est à peu près:

" Je repose dans ce lieu que j'ai choisi.
Ami,
un De profundis."

Comment pouvait-il imaginer, quand tout allait si bien, que l'avenir ne serait pas ce qu'il avait rêvé ?

Quelques années après sa mort, tout était vendu; seule sa tombe reste la propriété de la famille. Pour mon grand-père, les circonstances ne furent pas favorables: guerre, épidémie de variole qui fit de nombreuses victimes à Rognes et dans la région; sa jeune femme n'avait pas trente ans et fut victime de l'épidémie avec l'enfant qu'elle portait; ceci en 1879.

Quelques années plus tard, mon grand-père créait, à Aix, un atelier de tailleur de pierre: balustres, vases, bancs et d'autres ornements sortirent de son atelier.
Les villas et résidences qui se construisaient autour d'Aix et de Marseille en demandaient.
Ce que je n'ai pas signalé, c'est la fourniture en pierre de Rognes pour la construction du bassin de Saint Christophe, choisie pour sa porosité. Mon grand-père en fournit sa part.

Pour ce qui est de l'avenir de la pierre de Rognes, une ère nouvelle commençait dès la fin de la guerre 14-18 et, je crois, ne s'est plus arrêtée depuis.

Denise FABRE

SOUVENIRS D'UN ANCIEN CARRIER

D'après des entretiens avec René CORNO
par Guiral ALMES et Gilbert ROCHE

Avec ma famille, nous avons commencé à travailler sur la pierre de Rognes pendant la guerre. Les anciens du village qui avaient fait ça, il y a longtemps qu'ils avaient abandonné. Dans les familles, on conservait encore les outils de carrier des disparus, qui, devenus propriétaires, s'étaient remis à l'agriculture. Car, après la guerre de 14, ça ne marchait plus!...

Au début, nous faisions tout à la main. Avec cet outil que nous appelons l'escoudo en provençal et dont je ne connais pas le nom en français. Pour scier les blocs, nous nous servions d'une longue scie qu'on utilise à deux hommes et qu'ici on appelle la "loube".
A l'escoudo, il ne fallait pas compter sortir beaucoup de pierres. En principe un tiers de mètre cube par homme et par jour. Bien sûr, quand on est jeune et dans le coup on peut faire mieux. Mais le plus embêtant, c'était quand on sortait un bloc et qu'il se cassait. Même à la machine, il arrive qu'on le casse. Après avoir découpé le bloc verticalement, pour le sortir, on perçait des trous. A présent, on les fait au perforateur, mais à l'époque nous avons fait forger un outil de la forme de l'escoudo, mais il était aligné dans le prolongement du manche.
Aux carrières de Bonisson, vous pouvez voir, dans les fronts de carrière, des trous peu profonds. D'autres les faisaient soit à l'escoude, soit à la pioche, mais nous, avec notre outil, c'était plus commode et nous pouvions arracher des blocs en employant de très petits coins, très courts. A présent, on perce sur la profondeur, ça se détache encore mieux et il y a moins de déchets. Le bloc ne se détachait pas toujours là où on le voulait. Nous sortions surtout des parpaings pas très gros. Nous évitions d'extraire des blocs importants que nous aurions dû ensuite découper à la "loube". C'était difficile de scier à la main !... Lorsque nous dégagions un gros, le plus souvent c'était parce qu'il partait vers une destination où ils auraient le matériel adapté. Nous déplacions les blocs sur des rouleaux jusqu'au quai où nous chargions les camions. Au début, nous n'avions pas de grue, pas d'instrument de levage. Nous n'avions que nos mains et des outils les plus rudimentaires.
Au cours d'un voyage en Egypte, Je me suis rendu compte, en visitant un endroit d'où ils ont sorti des monuments, que nous avions travaillés jusqu'en 1952, avec les mêmes techniques que les Egyptiens et les Romains. Ça n'avait pas changé !..Ils devaient avoir des outils pareils aux nôtres. J'ai vu un obélisque encore engagé dans la masse et dont avait abandonné l'extraction parce qu'il s'était fendu sur une faille et non par la raison que nous donnait le guide. C'est un problème que nous rencontrons aussi dans nos carrières.
Quand nous avions des blocs importants à sortir, lorsque "l'escoudo" ne permettait plus de prolonger la saignée, nous employons un outil que nous appelions le "bisaigu". C'était comme une barre à mine à deux becs qui permettait d'aller plus profond et de rectifier l'angle de coupe, au plus près

de l'équerre. L'inclinaison des lits de carrière augmentait la difficulté pour obtenir des blocs à l'angle droit.
Malgré le peu de moyens que nous avions, nous faisions de la taille de certaines pièces comme des vases, des tablettes de cheminées ou des boules de grandes dimensions. Il y a dans une rue qui donne sur le Parc Jourdan, à Aix une série de boules en pierre de Rognes que nous avons façonnées au taillant, un outil à deux tranchants qui sert par exemple à abattre les arêtes d'un cube qui deviendra un cylindre, puis une sphère par petits coups bien ajustés. Mais c'est un travail délicat qui demande beaucoup de précision. Pourtant, il ne faut pas confondre tailleur de pierre et sculpteur. Celui-là c'est un artiste, avec tout ce que ça comporte
De la carrière où l'on donne des concerts l'été, au fond, à gauche, nous avons sorti tous les blocs du Monument de Sainte Anne. Nous avons taillé la base, mais le reste de la colonne a été taillé chez Monnier à Salon.
Le progrès est venu d'abord du fil hélicoïdal pour le débitage, du pistolet compresseur, des flexibles, des disques souples et des moyens modernes de levage. Aujourd'hui, les haveuses sur rails permettent des coupes parfaites et la plupart des problèmes que nous rencontrions sont oubliés.

LA MAISON NATALE DE JOSEPH PITTON DE TOURNEFORT A AIX

Joseph PITTON, célèbre botaniste et grand voyageur (1656-1708) auquel Louis XIV confia une mission d'exploration de l'Empire Ottoman, à l'aube du XVIII° siècle (1700-1702) était connu à Versailles sous le nom de Monsieur de TOURNEFORT, faisant ainsi connaître, à la cour du Roi-Soleil, ce modeste hameau rognen. Il n'y était pourtant pas né, bien que ce fut un fief de sa famille, mais il était né à AIX, tout près de la cathédrale Saint Sauveur, dans la rue de l'Ecole. Sa maison natale existe encore, bien que remaniée. On n'y rapelle pas ce savant et chercheur, mais ROUX6ALPHERAN, dans ses "RUES D'AIX3, porte témoignage. Et ce qui suit provient de ce livre classique, bien connu des Provençaux:

LES RUES D'AIX page 338 (Bibliothèque MEJANES)

RUE DE L'ECOLE

Ce nom date de de 1418 : il s'y trouvait alors une Ecole réputée et une Bibliothèque de manuscrits, puisque c'était avant l'invention de l'Imprimerie. Au bout de la rue, vers la rue du Bon Pasteur, se trouve une église, dont la façade est sur la Rue du Bon Pasteur, en face de l'Oratoire, aujourd'hui Ancienne Faculté de Droit. C'est l'église Saint Joachim, qui était celle des Pénitents Bleus.

Le Frère Jacques de LAURENS, inspecteur des Maréchaussées et prévot général de Provence, était en 1782 le Supérieur de la Congrégation de ces Pénitents. Il fit embellir la façade principale principale de l'église, sur la rue du Bon Pasteur, et il acquit de ses deniers les maisons voisines, afin d'établir un Hôpital pour les Aveugles. Né le 12 Mars 1704 à AIX, il fut inhumé à Saint Joachim le 2 Janvier 1788.

La maison attenante à l'église Saint Joachim, du côté du Midi, dans la rue de l'Ecole, celle-là même qu'avait achetée M. de LAURENS pour son hospice, est aussi celle où était né, le 3 Juin 1656, jour de son baptême à Saint Sauveur, le célèbre botaniste JOSEPH PITTON DE TOURNEFORT.

Et ROUX-ALPHERAN de demander, en 1846, dans son livre, qu'on plaçât une plaque de marbre sur un mur de cette maison, pour rappeler le souvenir de TOURNEFORT.

En 1996, il n'y en a toujours pas; on dirait que cette maison a été, après 1846, partiellement détruite, par un incendie probablement, et rebâtie dans sa partie supérieure après. Il s'y trouve un vaste corridor d'entrée, avec un beau plafond à solives et une belle arche en anse de panier, ainsi qu'un escalier à vis dans une tour octogonale, donnant sur une cour. Mais la porte d'entrée d'autrefois, sur la rue de l'Ecole, est remplacée par une porte de remise ou de garage, et le haut des maisons autour de la cour est en ciment quelconque, trop haut d'ailleurs pour une maison du XVII° siècle. On s'efforce, par des plantes grimpantes et des fleurs, de corriger le caractère hétéroclite de l'ensemble.

Il est impossible de visiter l'intérieur, occupé par de nombreux locotataires. Mais tout l'extérieur est remarquable soigné, et c'est un lieu attachant qui mérite le détour.

Et puis, tant de plantes grimpantes et exhubérantes, tant de feuilles reverdies, tant de fleurs colorées auraient sûrement été aimées de l'enfant qui vécut ici, en alternance avec le château de Tournefort. Modestement, on peut penser qu'elles lui rendent hommage.

OUVRAGES RECENTS SUR TOURNEFORT

TOURNEFORT - dans la collection "Les grands naturalistes français", dirigée par Roger HEIM, Membre de l'Institut, Directeur du Muséum National d'histoire naturelle. PARIS - 1957 - Se trouve à la Bibliothèque MEJANES. In 8° 19 189.

Page 16 de ce livre: Sa naissance: 3 Juin 1656 dans une maison de la ruelle Saint Joachim (actuelle rue de l'Ecole) à AIX. Il est baptisé dans la cathédrale Saint Sauveur le même jour.

Page 31: Il naquit à AIX, au coeur même de la ville, dans le quartier du Bourg ou de Saint Sauveur, rue Saint Joachim, derrière l'Université. Cette rue s'est appelée ensuite et s'appelle encore rue de l'Ecole. Elle est située derrière l'ancienne faculté des Lettres. Tournefort enfant a dû jouer sur la place de l'Université, qui était exactement ce qu'elle est aujourd'hui (On sait que l'ancienne faculté de Droit était alors le siège de la Congrégation de l'Oratoire).

André BAILLY: "Défricheurs d'Inconnu" PEIRESC
TOURNEFORT
ADANSON
SAPORTA

Edisud - La Calade - 13090 - AIX - 1992.

Page 60: le 3 Juin 1656 nait Joseph PITTON, rue de l'Ecole, dans la maison attenante à l'Eglise Saint Joachim, où officient depuis peu les Pénitents Bleus. Il sera baptisé le même jour dans la cathédrale Saint Sauveur.

L'évènement aixois le plus proche de sa naissance est sans doute le passage de la reine Christine de Suède, au début du mois d'Août....

Joseph est le sixième enfant, mais le second garçon de Pierre PITTON et d'Aimare de FAGOUE. Trois filles naîtront après lui. Son père est avocat et en 1652 il a acheté une charge de Secrétaire du Roi qui lui permet d'accéder à la noblesse, pour lui dans l'immédiat, et pour ses descendants, s'il remplit ces fonctions pendant plus de vingt ans.

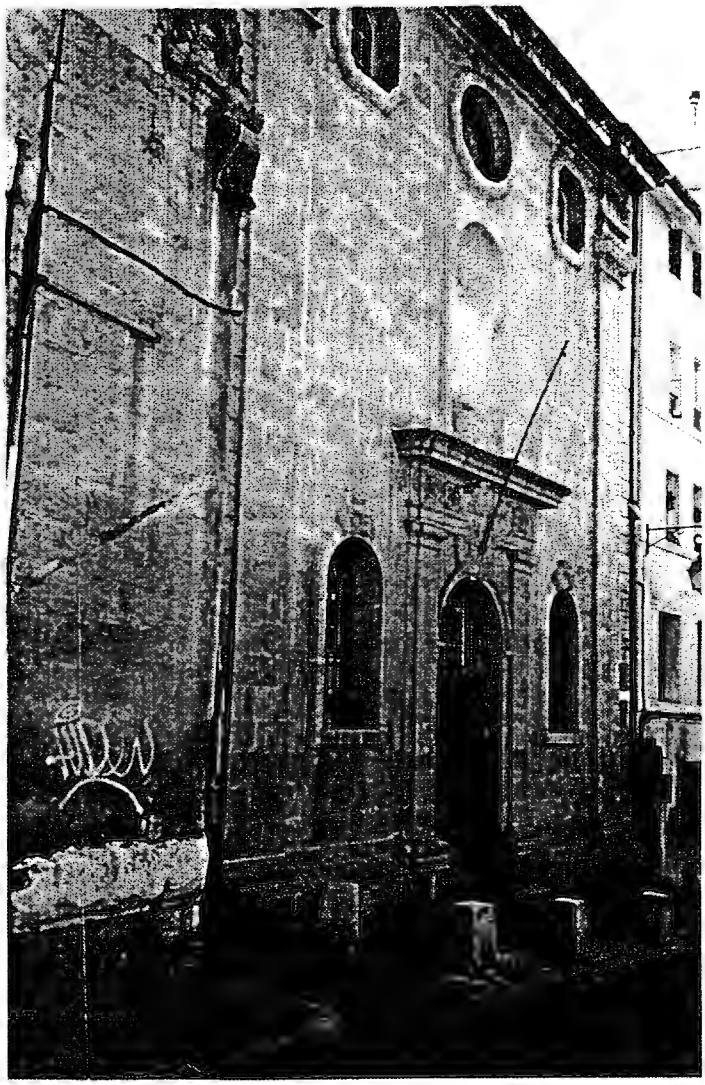

L'église Saint Joachim à AIX de nos jours:
On voit sa façade sobrement baroque sur la rue du Bon Pasteur;
sa porte fait face à celle de l'Oratoire.
Au premier plan, à gauche, vers le Sud s'ouvre la ruelle
dite autrefois de Saint Joachim, et aujourd'hui rue de l'Ecole.
La perspective la fait paraître plus étroite
qu'elle n'est en réalité.

Le vestibule de la Maison - Au fond, le portail d'entrée donne sur la rue de l'Ecole ensoleillée.

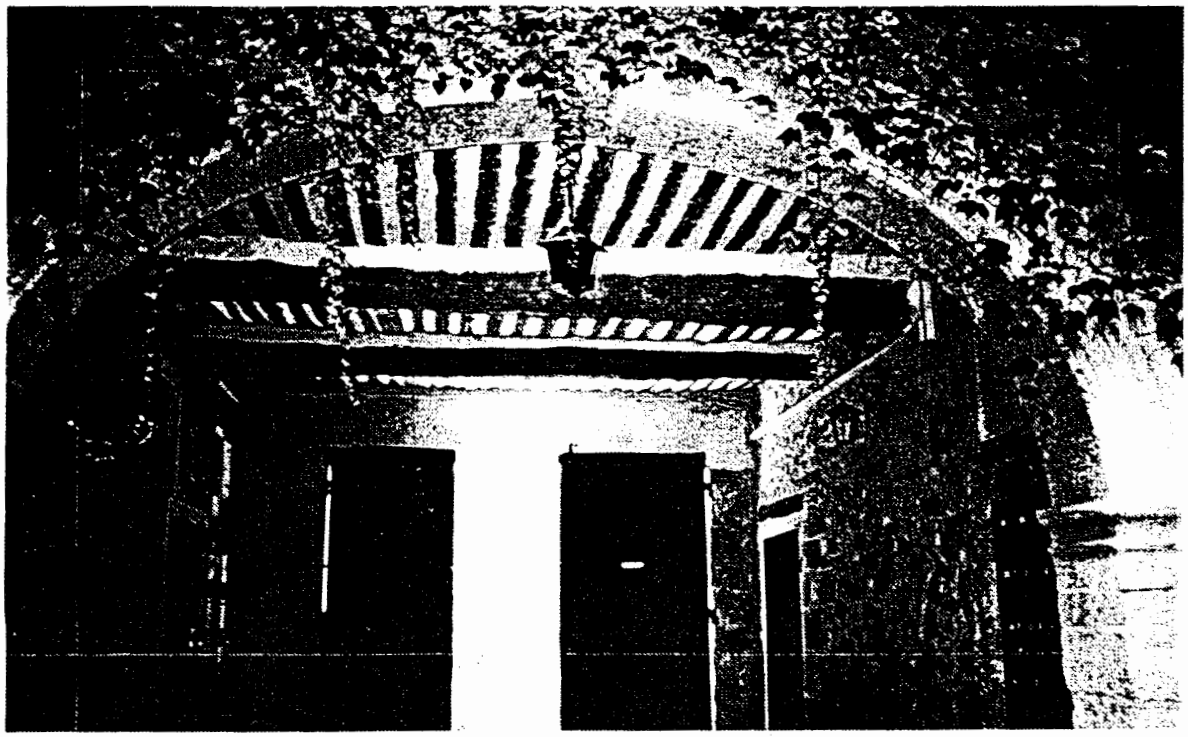

La cour de la maison,
séparée du vestibule
par un grand arc
en anse de panier -

La tour de l'escalier à vis
et sa porte d'entrée -

Aux Archives Communales d'AIX et aux Archives Départementales de MARSEILLE, il n'existe aucun cadastre d'Ancien Régime concernant la capitale de la Provence. Ils furent détruits au cours d'émeutes sûrement. A la rue du Cancel, à AIX, on avait un registre de Capitation pour 1695 -E 7 25 - CC7 -

Il signalait, dans le quartier du Bourg (Saint Sauveur) l'Isle du sieur ESTIENNE, Consulaire (Estienne de Saint Jean, dont l'hôtel est aujourd'hui le Musée du Vieil Aix) Mais puisqu'il s'agissait d'un impôt sur les personnes et non pas sur les maisons, sans aucune autre indication de lieu, on signalait, après 24 autres familles, la présence de: Dame Aymare de Fagoue, veuve de noble Pierre PITON Conseigneur de TOURNEFORT et Secrétaire du Roy à la Chancellerie - Noble Luc PITON, son fils, Conseigneur de TOURNEFORT, veuf, ayant un fils, Jean Baptiste, et quatre filles, Aymare, pensionnaire au monastère des Bénédictines, Marie, Gabrielle et Françoise - Ils ont pour domestiques une femme de chambre, deux vallets, une servante (fin de citation).

Par la suite, les PITTON de TOURNEFORT quittèrent le Bourg St Sauveur pour le nouveau quartier Mazarin, comme la pluspart des nobles de ce bourg le firent à cette époque.

Joseph PITTON de TOURNEFORT, le Botaniste, fils d'Aymare et frère cadet de Luc, vivait à PARIS, où il officiait au Jardin du ROY.

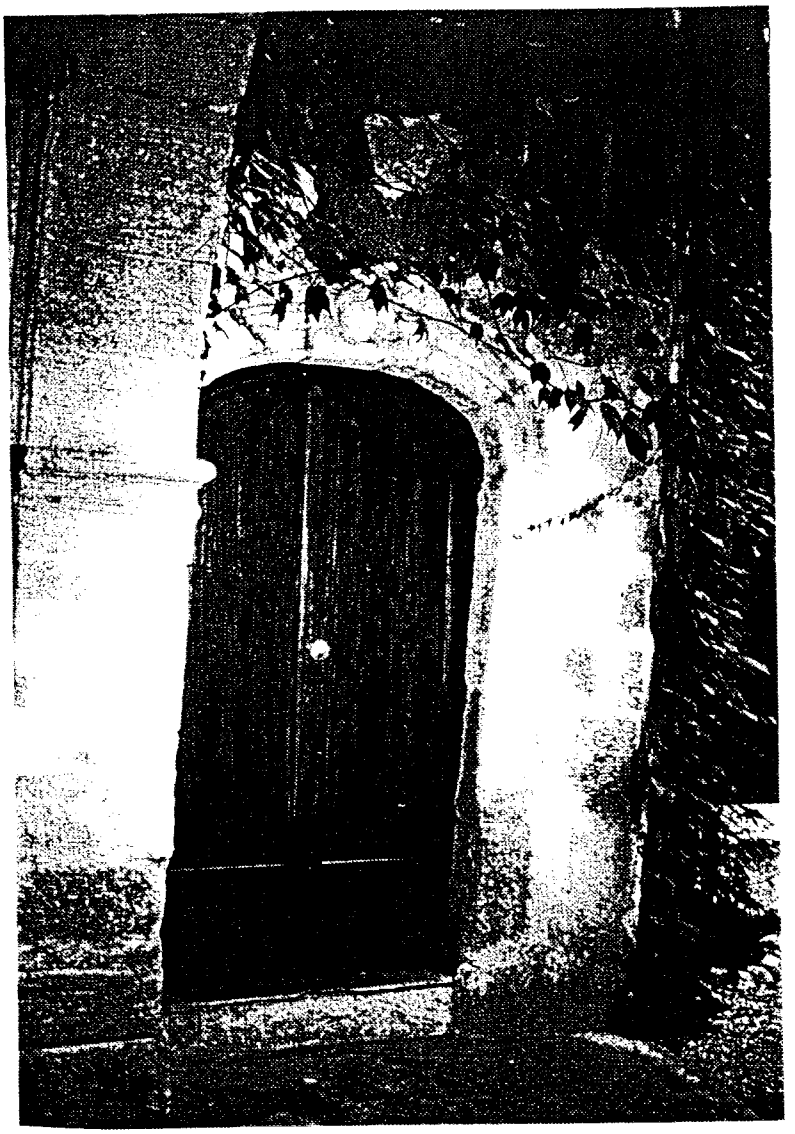

J'ai franchi cette porte, monté l'escalier à vis qui est à l'intérieur et rencontré plusieurs locataires: aucun d'eux ne savait quoi que ce fut sur les PITTON de TOURNEFORT.
Une vieille dame, pourtant, m'a assuré que cette maison était un ancien hôpital.....

- Reportage - Textes et photographies de
Ginette ANDRE

LE CABANON

Lorsqu'on a treize ans et que depuis les aurores on se coltine, on se bagarre avec la terre dans un luxe effarant de gestes inutiles et désordonnés dus à la maladresse; lorsqu'approche midi, quand vient l'heure du repas, on mangerait des pierres.
Les jours sans classe, tous les jours sans classe, c'était à peu près une obligation mais elle ne me pesait pas. Je partais pour la journée avec mon grand-père travailler, ou plutôt, apprendre à travailler au champs.
Il en était ainsi de mon temps pour tous les gosses du village, et c'était presque toujours que les plus jeunes marchaient avec l'ancien. Les forces déclinantes de celui-ci étaient mieux en harmonie avec celles naissantes de l'enfant.
Les hommes dans la force de l'âge faisaient preuve souvent d'un manque de patience s'accomodant mal des maladresses d'un enfant dans un travail presque toujours très rude et parfois dangereux. Et puis, il était normal que ceux qui avaient tout à apprendre se tournent vers les anciens puisque dans la famille c'était lui qui savait.
Ainsi, mon grand-père m'emmenait avec lui tous les jeudis et presque tous les jours de vacances. Nous allions au "cabanon".
Le grand moment de la journée, c'était bien entendu le repas dans le cabanon. Là, à midi, pas trop de préambules. Le seau d'eau que l'on tirait du puits, une brassée de sarments dans la cheminée, la mangeoire du cheval qu'il fallait garnir. Ah ça ! c'était la première des choses à faire. Il eût été impensable de penser à soi sans avoir pensé au cheval d'abord. Certainement pas pour une question de préséance, non, là aussi une question de nécessité. Un homme ça peut manger en un quart d'heure; un cheval certainement pas. Il lui fallait au minimum une heure et demi, quand ça n'était pas deux heures. Alors, si l'après-midi on voulait repartir travailler...
Pour ce qui était du ménage, là quelque chose de vite fait. Deux coups de torchon sur la table, mais de vrais coups à la volée.
Les assiettes du placard. De merveilleuses assiettes sonores, chantantes, avec un bel accent catalan; toutes dépareillées, ayant échappé de justesse à la poubelle et qui retrouvaient là, au cabanon, une nouvelle jeunesse. De beaux verres à moutarde, les couverts en étain avec des fourchettes usées jusqu'au milieu des dents. Mais oui, usées. Une fourchette, ça s'use un peu comme une bêche.
Le repas préparé la veille que l'on faisait réchauffer sur la braise, dans un poêlon de terre cuite; un poêlon ébréché, noir comme l'âme d'un traître.
Une salade des champs cueillie à la hâte, rincée à la sauvette. Mais quelle salade. Ah ! la salade du cabanon ! De ces herbes sauvages aux saveurs explosives. Je ne sais si ailleurs il en pousse les mêmes. Mais chez nous en Provence, ces herbes là...
D'abord rien que leurs noms remplissent le saladier. Rien à voir bien sûr avec la plate laitue des potagers. Là, on brassait pêle-mêle des lacheto, des moucelet, des peto-lagagno, des cardelo, des rampoucho, des costo-courniguiero; et sur ce feu d'artifice on versait un trait d'huile d'olive.
Ah ! et l'huile ! Rien de commun avec notre huile de supermarché en bouteille plastique, parée de la mention pompeuse *d'huile d'olive vierge,*

alors qu'en réalité cette huile est souvent le fruit d'un fructueux mélange, quand elle n'est pas tout simplement une huile vierge d'olive.
Non, là de l'huile d'olive du moulin, de la vraie et de préférence de celle des enfers. D'abord parce qu'elle est moins chère et ensuite pour le fruité...
Une huile verte, généreuse, odorante. Avec cette huile là, deux tours sur le saladier.
Deux tours, oh ! mais attention... Pas deux tours n'importe comment. Deux tours précis, lestes, rapides, l'index de la main droite remplaçant le bouchon.
Holà ! Eh ! Ho ! c'est tout de même pas de l'eau bénite. Et puis à certaines époques, quand c'était la saison, on râpait là dessus quelques truffes; oui des truffes !
Où est-ce qu'on les prenait ? Mais là. Là devant le cabanon, à vingt pas. Un chêne, un châtaignier, un coudrier, un simple romarin aux heures ensoleillées, pour un oeil exercé à voir partir la mouche, creuser quelques truffes ne prenait pas longtemps.
Des truffes alors; partout ! Dans la salade, dans les légumes, en omelette, sur les haricots. Ah ! Ah ! Vous voyez que ma pauvre gargote vaut la peine qu'on en parle. Oh que si !
Auberge du réchauffé, restaurant des intimes, quatre étoiles de la fringale, d'où vient ta renommée ?
Ici, pas de garçon en livrée, pas de fleurs, pas de nappe, pas de musique douce, à moins d'une cigale...
Sur la table un oignon, les assiettes ébréchées, la salière boiteuse, le litre de vin rouge qui laisse des ronds sur le bois. La cheminée qui fume; oh la garce ! Qui fume, mais qui fume ! Faudrait peut-être la ramoner.
Sur sa cape, des potirons en faïence à petites fleurs bleues, posées là dans le but évident de collecter la poussière, une lampe pigeonne. Au milieu de la cape, une petite croix. Oui, bien sûr il est là. Partout chez lui, même aux endroits les plus insolites. Maîtres du ciel et de la terre.
Sous la table, le chien qui vous gratte la jambe. Lui aussi a les dents. Il le dit avec son nez.
A la table à côté, un ami de toujours, le cheval qui lui aussi déjeune avec un bruit de meule.
Et l'odeur direz-vous ? L'odeur; et puis après ? Quoi de plus rassurant, quoi de plus sympathique ?
Et là-dehors, la terre. Patronne intraitable; impossible douairière. La terre qui attend: faut payer l'addition.
Dans un coin la ratière, calée en permanence dans le cas où un hôte indésirable viendrait à se pointer.
Dans les angles, au plafond, partout, des pièges à mouches. Avant les pesticides il y avait les araignées.
Le fenestron de derrière, lui ne sert pas à grand-chose. Ouvert en plein mistral. Son petit volet de bois reste toujours fermé. De toutes façons, les carreaux de la petite fenêtre sont tellement noirs. Tellement sales, qu'on n'y verrait pas mieux.
Contre le mur en face, un vieux calendrier. Là, le temps s'est arrêté. Il est resté bloqué. C'était deux élégantes sur la plage de Deauville en tenue de baigneuses. Deux vrais scaphandriers. Elles vantaient les mérites des établissements "Brachat Belle"; Maison fondée depuis belle lurette et qui vendait déjà, en l'an de grâce mille neuf cent deux, des produits cosmétiques de toute première qualité.
Les pharmacies "Brachat Belle" sont un bienfait pour l'humanité... Na !

Quarante ans quelles étaient là sous leurs petites ombrelles. Ce qui expliquait peut-être qu'elles soient un peu fanées.
Des centaines de fois, durant toute ma jeunesse, elles m'ont vu engloutir d'ahurissants repas. Se déhanchant un peu, elles posaient sur moi des sourires verdâtres qui semblaient vouloir dire:
" Ben dis donc mon canard, quel appétit que t'as ! "
Il faut dire que dans ces repas emportés au cabanon, on voyait souvent grand. Et comme il est toujours agaçant de retourner les restes; alors à cet âge là, en se forçant un peu...
Le cheval continuait ses "croum croum" réguliers comme un métronome. Et puis mon ancien, bien plus long à manger que moi, après avoir récuré son assiette avec de la mie de pain, se mettait à parler. Il racontait son temps, il se racontait lui, il racontait la terre. Il parlait des vertus qu'exige ce métier. Ah ! tradition orale. Merveilleuse bibliothèque où sont serrés tous les savoirs, toutes les connaissances, toute la philosophie humaine. Ceux qui ont eu la chance d'y pouvoir compulser en gardent le souvenir de quelque chose d'absolument irremplaçable.
Il est à peu près évident que ce savoir là, assimilé utilement par l'esprit neuf de l'enfant, constituera un capital déterminant pour l'homme à venir. Celui arrivant sur le tard dans ce métier et issu d'un milieu différent, n'y entrera jamais avec les mêmes armes.
L'enfant d'aujourd'hui se passionne pour le tracteur, la machine, nous c'était le cheval. Et l'on ne pouvait vraiment prétendre au titre d'homme, que le jour où l'on avait la force de tenir la charrue. On s'y essayait de temps à autres. Mais les bras bien trop frêles étaient insuffisants. Heureusement, la main de l'ancien était là, efficace, rassurante. Mais les yeux neufs et avides n'en perdaient pas une, ne cessaient d'observer. On étudiait le geste, l'attitude, la manière; tous les petits trucs, les ficelles du métier. Et quand le jour venait enfin, il y a bien longtemps qu'on savait.
Et puis, le jour venait. Oh ! ces quelques années qui paraissaient des siècles. Comme elles ont raccourci avec le recul du temps.
Et c'est un jour comme ça, après un de ces mémorables repas, après avoir parlé d'une chose, d'une autre, après un long moment où l'heure avait tourné, que mon ancien sans aucune raison précise, se composant un air qui ne voulait strictement rien dire, me donna cet ordre incroyable: "Allez ! Vas atteler !.."
Là vous parlez d'un choc !..
Surtout pas d'émotion, on avale la boule. Et puis, pas de panique. Il faut jouer le jeu; faut faire celui qui a la vieille habitude.
J'allais en flageolant harnacher le cheval. On sangle, on encorde, on bride; et puis on attelle la charrue. Tout ça, pas de problème: on savait. Puis on passe derrière la charrue, on prend les manetons, on arrange bien les guides, on respire un bon coup. Après on se cherche une voix qui se voudrait virile, et l'on commande la bête.
Alors là, devant soi, une force surprenante, une force indicible qui fait glisser le coutre, et l'on sent sous ses bras la terre s'éventrer.
Je crois qu'étant enfant, c'est dans ces moments là que l'on comprend vraiment qu'un jour on sera homme. Je crois que ces moments là on ne les oublie jamais.

Gilbert SALEN

BRINDILLES DES JOURS

Quand je regarde en arrière, Monsieur le Curé Belon fait partie de Rognes depuis si longtemps qu'il se confond avec le paysage. Je vois encore sa silhouette rebondie, mais je ne distingue plus ses traits. Pourtant, c'est sous son ministère que j'ai commencé mon apprentissage d'enfant de choeur, et participé ainsi aux événements (mariages, baptêmes, enterrements), qui venaient rompre le train-train ordinaire de la vie au village.
Il me semble que l'église somnolait dans une pénombre complice, comme les paroissiens sous l'effet soporifique des sermons de notre brave curé. Lui-même d'ailleurs,sur sa fin, avait une fâcheuse propension à s'endormir aux vêpres. Mademoiselle Isoard, inconsciemment l'y aidait, dont l'harmonium soupirait pieusement. La musique le tenait assoupi, son menton reposant sur sa large poitrine jusqu'à ce que l'instrument au clavier durement supplicié par des doigts secs et nerveux, proteste soudain en lâchant un grognement incongru.
Puis, un jour, Monsieur Belon est mort et on nous a délégué un curé du Nord. Monsieur Cottin n'avait pas encore atteint l'âge ni l'embonpoint du défunt, mais il donnait bon espoir. Rien qu'à voir sa peau de bébé et sa façon de sucer sa lippe, il promettait. D'ailleurs, il venait de Lyon, un pays de gastronomes et de bonne chère, paraît-il. Il en avait l'accent, sans présenter pourtant la froideur légendaire de ces contrées. Tout juste une pointe d'ironie dans l'oeil pour relever l'onctuosité de ses phrases qu'il semblait savourer comme de la béchamel. Cette petite lueur de malice, on l'avait remarquée. On a tout de suite pensé qu'il allait faire du changement et on s'est méfié. Car, à Rognes, nous n'aimons pas qu'on vienne bousculer nos habitudes.
Nous n'avions pas tort ! Il a commencé par fixer un rétroviseur de voiture dans l'embrasure de sa fenêtre. C'est pour surveiller les gens qui passent dans la rue de l'Eglise, avons-nous tout de suite imaginé. Ce n'était pas exact, simplement pour connaître qui sonnait à sa porte. Je le savais, pourtant je n'étais pas absolument tranquille en traversant le champ du miroir. C'était un peu l'oeil qui regardait Caïn, ce morceau de verre.
Dans l'église, il a déménagé des statues, déplacé des candélabres et installé le néon. Ces innovations furent naturellement controversées. Pourquoi changer ce qu'on avait toujours vu comme ça ?
Les bigotes, dont il aimait se railler et que j'ai entendu pour la première fois, par sa bouche, qualifier de grenouilles de bénitier et de punaises de sacristie, geignaient en déplorant ces bouleversements. Le nouvel éclairage dénonçait impitoyablement leurs petites misères. Elles ne reconnaissaient plus leurs saints. Bouleversées, elles s'apercevaient que Saint Joseph souffrait d'un visage au nez ébréché, que la dorure des anges s'écaillait et que sur les chapiteaux de la poussière s'accumulait, que l'on avait ignorée jusque là. Pour un peu, elles auraient tenu Monsieur Cottin responsable de ce qu'on ne remarquait pas avant lui. D'autant qu'il lui arrivait d'assaisonner ses ouailles d'un filet de vinaigre, dans un prêche qui ne convenait pas à tout le monde.
Je préparais cette année là ma première communion, ce qui impliquait une fréquentation assidue de l'église. De plus, Monsieur *Cottin m'ayant pris en* amitié, en dehors du catéchisme et du patronage, je donnais parfois un coup

de main aux travaux de transformation. Je déroulais du fil électrique, je passais un outil, je tenais l'échelle. Cette position me procura la réponse à une question qui m'intriguait un peu: qu'y a-t-il sous la robe d'un curé ?
Je suis en mesure de vous dire que l'Abbé Cottin portait sous la soutane un pantalon noir fort décent, serré au-dessous du genoux et glissé dans ses chaussettes.
Du temps de Monsieur Belon je n'étais jamais entré au presbytère; avec Monsieur Cottin, nous fûmes deux ou trois favorisés à goûter à la brioche que préparait sa bonne et au bol de lait, récompense après le service d'une première messe. Madame Rieu, brave Arlésienne, portant la coiffe et le costume du pays les jours de fête, mais aussi veuve autoritaire qui menait son curé à la baguette, nous recevait chaque fois comme si nous revenions de la guerre.
" Mon Dieu, Monsieur le Curé ... Ces pauvres petits ...! "
Un peu plus tard, à l'époque où Maurice Roux se sentait une âme de bedeau, nous fûmes souvent conviés ensemble le soir pour d'interminables parties de belote, au cours desquelles Madame Rieu qui n'aimait pas perdre se laissait aller à tricher.
Plus tard encore, c'est avec ma femme que nous allions à la cure le samedi soir pour ces visites où le jeu de cartes constituait toujours le divertissement. Madame Rieu impotente ne quittait presque plus son fauteuil de rotin. Monsieur Cottin servait sa servante qui, invariablement péremptoire et aussi impatiente, ordonnait après le café en tapotant son accoudoir:
" Monsieur le Curé, allez chercher les griottes ! "

Gilbert ROCHE

Gilbert ROCHE

LES VIOLONS DE L'AUTOMNE

Roman

" LES VIOLONS DE L'AUTOMNE "

le roman de
Gilbert ROCHE
est en vente au Syndicat d'Initiative
et au local des A.V.R.

L'auteur né à Rognes participe activement à
l'Association des Amis du Vieux Rognes

(L'histoire des " Violons de l'Automne " se passe dans notre région,
et c'est un villageois qui mène le récit.)

Accrédité au "Petit Marseillais", comme correspondant à Rognes, à partir de ce 1er Janvier 1903. J'enregistrerai ici, toutes les notes ou articles, qui seront de ma provenance, insérés au dit Journal, ainsi que tout ce qui touchera, de loin, ou de près, à notre histoire locale, et, en un mot: tout ce qui me paraîtra pouvoir intéresser mes descendants, et ce, à seule fin, et sans autre prétention, que celle de leur laisser le souvenir des faits, qui se seront déroulés dans mon pays natal durant l'époque que j'aurai remplissé ma mission de "Reporter au Petit Marseillais" Je ne suis malheureusement pour moi pas un lettré, je ne ferai donc, que citer les événements, tels qu'ils se produiront.

A mon humble avis, l'homme ne devant pas se faire l'esclave d'une opinion, je ne me suis jamais inféodé à aucun parti. Fort de mon indépendance, sincèrement épris de justice et de liberté, je puis assurer d'avance, que les faits, par moi, racontés, ne seront jamais grossis, ni déguisés, et qu'à défaut de français, où d'orthographe, on y trouvera toujours l'expression de la vérité, la plus exacte, et la plus franche.

Poutet

N° du 2 Janvier 1906:
Dans sa séance de dimanche dernier le Conseil Municipal a nommé Maire notre sympathique adjoint Mr Bonnaud Julien, en remplacement du regretté Mr Jourdan récemment décédé. Cette nomination est on ne peut mieux accueillie par notre population qui connaît de longue date l'honnêteté de l'élu, dont la bonhomie, pour ainsi dire proverbiale ici, est un sûr garant que notre cher pays continuera comme par le passé, a être, sagement administré. Au nouveau Maire et à nos Conseillers Municipaux qui ne pouvaient faire meilleur choix, toutes nos félicitations.

N° du 6 Janvier 1906:
Après avoir reçu, il y a quelques jours, les visites de Mrs Michel et Granet, nos délégués sénatoriaux recevaient jeudi dernier, celle de Mr Flaissières qu'accompagnait Mr Artaud Conseiller Général. La réception de ces messieurs a eu lieu à la Mairie.

N° du 30 Janvier 1906:
C'est avec plaisir que nous saluons la naissance du Sporting-Club, qui compte déjà plus de 30 membres actifs, et dont les adhésions sont toujours reçues au Café Central, siège de la Société, ou chez Mr Léon Théry, Secrétaire. Le but de cette société étant de propager et de développer le goût du tourisme, de préparer les jeunes Français qui se destinent à la vélocipédie militaire et en un mot de les initier dans tous les sports athlétiques, est digne d'éloges. Aussi nous adressons nos plus chaleureuses félicitations aux fondateurs de cette jeune phalange à qui nous souhaitons prospérité et longue vie.

N° du 13 Mars 1906:
Mr Lombard le sympathique Receveur de l'Enregistrement de Lambesc est venu dans notre localité lundi à 10 heures du matin pour procéder à l'inventaire de l'Eglise paroissiale. Sur le refus des catholiques de lui ouvrir les portes, Mr Lombard a dû se retirer sans avoir pu remplir sa mission.

A la suite du refus des catholiques d'ouvrir les portes de l'Eglise à l'agent du fisc, ce dernier retourna, le mercredi 14 mars, à Rognes, et procéda à l'inventaire sans aucun inconvénient. (Il était 7 heures du matin). Je n'ai pas adressé cette note au "Petit Marseillais". Si je la mentionne ici ce n'est qu'à titre de renseignement.

N° du 23 Mars 1906:
Les opérations du dénombrement quinquennal ont donné dans notre commune le résultat suivant: maisons habitées 319 ; ménages: 322 ; habitants: 1146 ; ce dernier chiffre accuse une diminution d'un seul individu sur le recensement de 1901.
A propos de mouvement de notre population, citons un fait curieux: tandis que la moyenne des décès est de 20 par an, depuis le 1° Janvier 1906 à ce jour, l'on compte déjà 16 morts. Et cela, sans qu'il règne ici aucune épidémie. Souhaitons que la série noire s'arrête et que la totalité reste dans la moyenne des années précédentes.
--- Ce jour, abondante chute de neige, verglas occasionnant la perte totale de la récolte d'amandes.

N° du 4 Avril 1906
Nous enregistrons avec peine le décès de Mr Reynier Cadet, le dernier survivant des membres fondateurs du Cercle de l'Hirondelle. La mort de ce robuste vieillard de 88 ans sépare deux époux qui étaient unis depuis 1839. A la veuve et à toute sa famille, nos sincères condoléances.

N° du 18 Avril 1906:
Les obsèques de Mr Lèbre Lucien décédé aux suites d'une prompte et cruelle maladie à l'âge de 23 ans, ont eu lieu mardi soir, au milieu d'une nombreuse assistance. Dans le cortège figuraient le poële du Cercle de la Fraternité de Lambesc, dont le défunt faisait partie et celui du Cercle de l'Hirondelle de Rognes, qui avait bien voulu en cette triste circonstance lui donner une dernière preuve d'estime. Puissent toutes ces marques de sympathie être un adoucissement à la douleur des parents, à qui nous adressons l'expression émue de nos condoléances.

On nous communique l'avis suivant: " Il est rappelé aux membres du Club que le départ pour l'excursion à l'étang de la Bonde aura lieu du Siège de la Société dimanche prochain à 8 heures du matin, itinéraire: Puy-Ste-Réparade, Pertuis, La Tour d'Aigues, Etang de la Bonde. A midi, dîner à Cucuron à l'Hôtel Esquillan, retour par Cadenet.
Le Président: Camba Eugène.

N° du 26 Avril 1906:
Aujourd'hui Jeudi, doivent être célébrés les mariages de Mr Girard Henri, avec Mlle Marie Lézaud et celui de Mr Fourment Léon avec Mlle Noémie Pauriol. Samedi sera célébrée l'union de Mr Guilhot Fortuné avec Mlle Marie Beaume. A tous nos meilleurs voeux,de bonheur.

N° du 27 Mai 1906:
On nous prie de dire, que c'est le jeune Davin Frédéric, du Sporting-Club de Rognes, qui a été le vainqueur de la course régionale de bicyclettes qui eut lieu , Jeudi dernier à Saint-Cannat. Cette première victoire est de bon augure pour notre Sporting-Club, qui compte à peine quatre mois d'existence.

N° du 17 Juin 1906:
Nous signalons avec plaisir le succès obtenu au Certificat d'Etudes, par nos écoles. Mr Palustran, le dévoué Directeur de l'Ecole Communale ayant présenté trois élèves, en a vu admettre deux: Marceau Barras, et Bonnard Fernand. Mr Fraisse, le sympathique Directeur de l'Ecole Libre a eu la satisfaction de voir admettre les trois élèves qu'il a présentés: Raoul Pravet, Davin Antonin, Poutet Jean-Marie. Aux maîtres distingués et aux élèves, nos sincères félicitations.

N° du 24 Juin 1906:
Nos plus sincères félicitations à Mlles Apollonie Bonnaud et Hélène Roux, de l'Ecole Libre, qui viennent d'obtenir à Aix leur certificat d'études.

N° du 7 Octobre 1906:
Avis - Le public est informé qu'à la suite de la loi sur le repos hebdomadaire les boulangeries seront fermées les dimanches toute la journée à partir du 14 Octobre 1906.

N° du 24 Octobre 1906:
Nous ne sommes pas ennemis du progrès. Les améliorations apportées à notre charmante localité nous intéressent vivement et nous devons, à ce sujet, des félicitations à notre municipalité, pour l'installation sur le vieux puits du Logis-Neuf, d'un système moderne, facilitant la prise d'eau et supprimant le danger permanent qui se trouvait là; mais tous ceux qui comme nous, sont profondément attachés à tout ce qui tient à notre histoire locale, voient avec regret disparaître l'antique margelle, recouverte de son tapis de mousse, et les piliers rustiques qui, depuis 1337 donnaient à ce coin charmant le cachet pittoresque qui arrêtait toujours les regards des nombreux touristes qui viennent visiter notre vieille citadelle.

Renseignements:

A la suite de la circulaire préfectorale et conformément à la loi de 1881 le Garde Champêtre Louis Germain, s'est présenté à l'Eglise Paroissiale ce 14 Décembre 1906 à 8 heures du matin, et a dressé procès-verbal contre Mr le Curé Ricard, qui venait de célébrer un service pour le repos des âmes du Purgatoire. Le même jour, à 11 heures du matin, le Commissaire de Police de Salon, accompagné d'un agent, est venu signifier le séquestre des biens de l'Eglise, à Mr le Curé. Le 15 Décembre 1906, le Garde susdit s'est de nouveau présenté à l'Eglise où il a trouvé portes closes. Le dimanche 16 Décembre 1906, on a continué à dire la messe, comme par le passé.

Léon POUTET

L'ENIGME LA SALLE
(Mise au point)

Ce texte est celui de la condamnation à mort, à AIX, du Capitaine LA SALLE par le Parlement de cette ville. LA SALLE est ce gentilhomme gascon que l'Abbé MARTIN, dans son Histoire de ROGNES, écrite en 1822, accuse de tous les crimes. Mais c'est aussi le même homme que Monsieur le Recteur Hugues TAY, auteur de la Monographie de sa famille, publiée à LYON en 1995, présente comme un homme bien intégré et honorable, volontiers recherché pour des parrainages, épousant la veuve d'un ancien seigneur de ROGNES. Il y a là une énigme, que nous nous efforcerons de résoudre un jour.

L'original de ce texte se trouve aux ARCHIVES DEPARTEMENTALES à AIX, rue Gaston de SAPORTA, et peut être consulté en demandant le Registre B 5477 parmi les Actes du Parlement.

Dans notre article paru dans les ANNALES 14 - 1990 - ayant pour titre:
Défenestration au Village de ROGNES
quelques erreurs se sont glissées, que nous nous proposons de rectifier ici.

1 - La date du document n'est pas le 20 Février 1577, mais le 10 Février. Cette date n'est pas dans le texte, mais au coin gauche, en bas de la première page.
Le 10 est écrit en chiffres romains x minuscule et Février en abréviation Feb ou Fev.

2 - Le prénom du condamné n'est pas PAUL, mais FRIX ou FRIS, comme le précise bien le Recteur TAY, prénom qui s'est perpétué chez les BARLATIER, les Délibérations nous signalent, ainsi que les cadastres, plusieurs Fris BARLATIER. Nous avons discrètement encadré, en deuxième page "Ledict Frix" que nous avions à tort cru être Paul de Foix.

3 - Des trois accusateurs rognens de LA SALLE en 1596 et 1597, deux appartiennent à des familles bien connues. Ce sont les FABRE (Noël FABER) et les SIMON. Il est accusé du meurtre de Jehanne SIMON. Mais le troisième que nous avons appelé Antoine de HOLLIN, porte un nom inconnu à ROGNES et pourtant en est dit habitant. Il doit donc s'agir du Conseiller Antoine OLLIVIER ou D'OLLIVARI, présent deux fois dans le cadastre de 1589 (Abbé MARTIN - ANNALES 5) qui possédait des terres en Trévaresse. Le départ du chemin d'OLIVARI est encore indiqué de nos jours, entre CONIL et TOURNEFORT, sur la gauche. Il faudrait donc lire Antoine de HOLLIV, le H aspiré disparaissant plus tard, remplacé par une apostrophe.

Ginette ANDRE

Veu par la cour le proces criminel
et procedures faictes par antoine de la
Rea requeste de noel fabre lieu de Pougnes
[illegible] de la Rea [illegible] de la
Valle [illegible] duds lieu [illegible] de
[illegible] a la [illegible] de la [illegible]
Pougnes [illegible] gral du Roy Conter
[illegible] de la [illegible] d'acomite de [illegible]
[illegible] habitans de [illegible] de leur prisonniers
leur prisons des [illegible] [illegible]
Information conter eux premier du dix septiesme
juing 1596 Arrest qui leur prononce au corps
du [illegible] [illegible] Interrogatoires et lettres
de celui Arrest qui leur conter eux
[illegible] et [illegible] Du [illegible]
[illegible] conter eux [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
des meubles et vendre a [illegible] a leur maison
de [illegible] [illegible] de leurs [illegible]
[illegible] Pougnes la Requeste dudt Abur [illegible]
[illegible] aoust 1590 [illegible] par me [illegible] fabre notaire
notaire Royal dudt lieu Conclusion [illegible]

[illegible]

Les Lettres ou acte de substitution d'icelle vous seront
leues et publiées et pour les faire lecture diligente
d'icelle vous en requerons

Donné à Paris
le dixiesme
Janvier
Signé Guillaume
Et signé Lizet au registre
le xxe aoust 1604.

Perier.

presentes,

Monsr le president de Gypsolleur, messire G. Croze,
G. Cadonot. G. St maur. Hardot. A. Joanis. P. Gastion.
G. Pantier. M. A. Spagnot. J. Anthemy. Perier.

Jacques Guillaume de Provenchy, s'est tenu pour adverti
et publié
ladite Chambre et lundy 5e de ladite presente
et lundy le xxe
ensuyvant
ordonne
pour
et